

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne	
CANADA	\$ 6.00
E.-UNIS et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, mercredi 30 déc. 1931

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAMETELEPHONE : HARBOUR 1241
SERVICE DE NUIT :Administration : HARBOUR 1243
Rédaction : HARBOUR 3679
Gérant : HARBOUR 4897

Du fond de l'Alberta...

Fierté et sens pratique

Rosevear, Alberta, le 15 décembre 1931
Très Révérends Frères du Sacré-Cœur.

Mon nom est Léon Baudin. Nous habitons dans un coin reculé de l'Alberta, où il n'y a pas d'autre famille française que nous.

J'enseigne le français à mes enfants, qui sont au nombre de sept; moi-même, je lis un journal de Montréal, le Devoir, de M. Henri Bourassa.

Je voudrais bien avoir une collection complète de livres pour pouvoir instruire mes enfants dans ma langue (Madame Baudin est Anglo-Américaine).

Pour cela je désirerais que vous soyez assez bons de me dire si vous pourriez m'envoyer par la poste les livres dont suit la liste:

La première série de cahiers d'écriture pour commençants;

Une grammaire française complète;

Un catéchisme de première communion complet;

Une histoire du Canada;

La méthode de lecture pour commençants.

Envoyez-moi d'abord la facture ou expédiez C. O. D., par la poste.

Envoyez aussi vite que possible. Ce n'est que l'hiver que j'ai le temps d'enseigner les enfants.

Tout autour de nous nous n'avons que des écoles publiques et protestantes et, comme nous n'avons pas les moyens d'envoyer nos enfants au couvent, je me figure que c'est mon devoir de les enseigner moi-même.

La plus âgée des enfants commence à bien lire le français; mais elle ne connaît pas la grammaire ni les verbes.

Espérant que ce ne sera pas trop de trouble pour vous, recevez, vénérables frères, nos salutations respectueuses.

Léon BAUDIN

Voici le billet que veut bien nous transmettre un religieux du Sacré-Cœur.

Ces quelques phrases sans prétention ne sont-elles pas magnifiques? et n'est-ce pas une sorte de héros que cet isolé, presque perdu dans un milieu étranger, qui veut employer ses loisirs d'hiver à enseigner ses petits enfants, afin qu'ils n'ignorent point la langue de leurs pères français et que ne se rompe point avec eux la chaîne sacrée des traditions?

C'est un héros, et c'est un homme pratique.

Grâce à lui, ses enfants posséderont le moyen de communiquer, non seulement avec leurs voisins immédiats de Rosevear et de l'Ouest anglophone, mais avec tous ceux qui, dans le reste du Canada, aux États-Unis, en Europe, dans le monde entier, parlent le français, soit comme langue naturelle, soit comme langue acquise.

Grâce à lui, ses enfants auront toujours deux cordes à leur arc.

Cet humble colon n'a peut-être obéi qu'à son instinctive fierté, qu'à son désir de ne pas laisser s'éteindre sur les lèvres des petits les syllabes qui les rattachent aux aïeux; mais il a fait en même temps acte de très sage calcul.

On ne saurait trop le répéter: tous les enfants qui, dans un milieu anglophone, naissent de parents français, trouvent ainsi dans leur berceau un précieux héritage linguistique. C'est aux parents qu'il appartient, dans toute la mesure de leurs forces, de faire fructifier cet héritage, de faire en sorte que l'enfant qui parle le français sache pareillement l'écrire.

C'est un fait banal, mais que trop de gens perdent de vue: plus s'étendent, plus se diversifieront les relations extérieures du Canada et des États-Unis, plus on y aura besoin d'hommes qui sachent parler le français et l'anglais. Ceci peut surprendre, peut ennuyer des gens qui s'imaginent qu'on ne parle et qu'on ne parlera toujours dans le monde que l'anglais; mais leur surprise et leur ennui ne changent rien aux choses.

On parle français en France, en Belgique, en Suisse; on parle français, dans certains milieux, d'un bout à l'autre de notre vieux univers.

Les diplomates, les agents de commerce du Canada et des États-Unis auront de plus en plus, à cause de cela, besoin de connaître le français et l'anglais.

Or, à qui cette double connaissance est-elle plus facile qu'aux jeunes Canadiens des provinces en majorité anglaises, aux Franco-Américains et aux Louisianais, pourvu qu'ils reçoivent une formation convenable?

Il y aurait bien autre chose à dire encore là-dessus. N'est-ce point, par exemple, un médecin français qui tout récemment notait que les Canadiens de langue française — et l'observation vaut de même pour les Franco-Américains et pour les Louisianais — devraient, pour ainsi dire, servir de trait d'union entre les savants des deux langues, puisqu'ils les parlent ou peuvent si facilement les parler l'une et l'autre?

Nous n'avons pu nous défendre d'un léger plaisir à la pensée que ce brave colon de Rosevear est l'un de nos lecteurs, que le Devoir est pour lui un moyen de contact avec la langue de ses pères.

De ce petit fait, nous permettrai-on de tirer une conclusion de portée générale? C'est que l'un des bons moyens de travailler à la survivance de notre langue à l'extérieur, c'est d'y multiplier les envois de journaux et de livres sains.

Y pensons-nous assez?

Omer HEROUX

L'actualité

Les "moins de 30 ans"

Il n'y a pas de cloison étanche entre la littérature et l'économie. Les moins de trente ans ont révolutionné le monde des lettres en lançant la guerre aux gaz asphyxiants de la critique, après celle aux gaz asphyxiants de la chimie, contre les vieilles barbes; ce sont les moins de trente ans qui ont révolutionné la cote des valeurs à Wall Street et fait le krach.

Voilà, selon une dépêche, la conclusion à tirer des dépositions des banquiers devant un comité du Sénat américain qui, semblable au médecin qui a laissé mourir le malade, mais est fort curieux de connaître la cause du décès, fait enquête sur la dernière crise.

Les banquiers ont sans doute raison. Mais d'où provient la vigueur des jeunes? N'est-ce pas surtout de la faiblesse des vieux?

gens d'une haute respectabilité apparente, ils ont démesurément accru leurs gains; ils sont devenus les rois de la société. C'est leur vulgarité qui a donné le ton. Ils ont fait que tout ce que le monde peut offrir de plus désirable s'achète à prix d'or: maisons, voitures, bijoux, etc. Ils ne se sont pas contentés, par leurs méthodes de publicité insensées, de rendre la vie chère à tout le monde, mais, en même temps qu'ils répandaient le goût de la haute vie, ils en haïssaient le coût. La hausse du coût du luxe a été bien plus rapide et bien plus marquée, en ces dernières années, que celle des choses nécessaires à la vie.

De même que la seconde vague du reflux dépasse la première, la jeunesse d'aujourd'hui a dépassé celle d'hier. Baptisée ou non, elle est née matérialisée; elle suit le sésame de toutes jouissances, c'est le signe de plastron.

Elle n'a pas connu les entraves de la génération descendante; on n'a pas pris soin de l'élever. On ne tient plus à avoir d'enfants parce qu'on n'a plus le courage de les élever; on aime mieux n'en avoir qu'un pour le gâter. Autrefois, on formait les petits, aujourd'hui, on les déforme systématiquement. Les parents du petit Poncelet moderne écartelaient leurs rejetons — moins un — non pas parce qu'ils ne peuvent pas les faire manger; mais parce qu'ils ne peuvent pas les gâter à son goût. On a le goût de gâter, qui veut dire pourrir. C'est tellement vrai que, dans les ménages américains où toute trace de morale a disparu, si on ne peut pas se payer un enfant qu'on ne pourrait gâter, faute de ressources, on prend un caniche pour le gâter quand même, mais à meilleur compte.

Cette jeunesse gâtée ne pouvait être que présomptueuse, que se moquer de la faiblesse des vieilles barbes d'autant plus qu'elle voyait rendre de tous les côtés hommage à sa royauté. La mode est à la élite, honnête jeune. La grand-mère s'habille comme sa petite-fille, boit les mêmes coquettes, saute aux mêmes sauteries et se couche ou ne se couche pas à la même heure. L'homme n'est pas plus sage; plus de barbe, plus de moustache, plus de bedon. Foin des apanages de l'âge, du poids et de la considération. Il faut des choses qui font jeune. Le fils et le père jouent aux mêmes jeux et portent les mêmes cravates.

Comment veut-on qu'en voyant ce culte rendu à sa jeunesse, l'éphémère ne se sente pas supérieur, maître, roi, dieu pour tout dire, qu'il ne méprise pas ces adorateurs, ces envieux et ces imitateurs podagres, ou cacochymes arthritiques? Partout, il a imposé sa volonté.

Son inexpérience, son enthousiasme, ses sottises, ses frasques ont coûté cher au monde. Je me rappelle qu'un collègue, on nous dénonçait comme scandaleux, le proverbe il faut que jeunesse se passe. En un autre sens, il faut cependant qu'elle se passe. Les démocrates se scandalisent des débâcles du roi-soleil. A quarante ans, il était rangé. Aujourd'hui, à quarante ans, on est jeune — la jeunesse va d'une enfance à l'autre. Et c'est précisément pour cela que le monde est si malade.

Paul ANGER

Bloc-notes

Chemins de fer

Il ressort de récentes statistiques sur le transport par chemins de fer que malgré la construction de 17,000 milles de voies ferrées canadiennes et une hausse de population de près de 3 millions, depuis 1910, le nombre de personnes qui ont voyagé par convois en 1930, chez nous, a été inférieur à ce qu'il fut en 1910. Cette année-là, en effet, 35,894,000 voyageurs se sont servis de nos chemins de fer, tandis qu'en 1930, il n'y en a eu que 34,699,000 à se rendre d'un point à un autre par nos voies ferrées. On calcule que depuis vingt ans, les chemins de fer canadiens ont perdu 25 millions de dollars par année, rien que pour le transport des voyageurs vu la concurrence de l'automobile et de l'autobus, et 12 millions pour celui des marchandises, ce qui fait 3 millions par mois. Et pendant ces deux décades, les chemins de fer se sont fait une concurrence aussi coûteuse que serrée, surtout de 1920 à 1929. Les chiffres ci-dessus, qui paraissent exacts et à peu près complets, font voir de quel problème ardu la commission d'enquête sur les transports au Canada doit tâcher d'éclaircir les données fondamentales.

Gandhi

Les dépêches parlent abondamment de ce qu'il a fait depuis quelques mois, — de son voyage à Londres, de la conférence à laquelle il a pris part, de son retour dans son pays, où la situation est visiblement plus tendue que jamais. Gandhi cherche une entente pacifique, mais d'abord le respect des droits de ses compatriotes. La presse lui fait une publicité qui n'est pas toujours du meilleur goût. Et telle vignette, le montrant affublé d'un costume européen, — alors qu'il ne porte toujours que les vêtements d'un Indien de condition modeste — est du dernier fantaisiste, même si elle a pu se glisser par inadvertance dans des journaux d'ordinaire sérieux. On s'aperçoit bien que la propagande la plus insidieuse s'emploie à tenter de ridiculiser ce chef de nation, l'un des hommes les plus remarquables de l'époque présente.

Une leçon

Dans ses notes sur le français dont nous nous servons, M. l'abbé Degagné, collaborateur au Progrès du Saguenay, — la rubrique qu'il y signe est hors de pair dans toute notre presse, — relève maintes erreurs coutumières à nos journaux, à nos journalistes, à nos écrivains même, signale certaines tournures nouvelles et pittoresques, en condamne d'autres et, de façon générale, aide des centaines de gens à mieux se rendre compte de ce qui est du bon français et de ce qui n'en est pas. Un paragraphe, cueilli dans l'une des dernières éditions du journal de Chicoutimi, donne une exacte idée de ce à quoi s'emploie, à ses heures de loisir, M. l'abbé Degagné. C'est intitulé: Deux types de narration. M. l'abbé Degagné y montre le contraste entre l'anglais et le français, en ces termes: "L'anglais dit: Les pompiers de Montréal ont dû lutter sans interruption pendant plus de dix heures pour contrôler un incendie qui a balayé sept maisons de commerce sur le côté sud de la rue Notre-Dame, entre la rue Saint-Gabriel et le Boulevard Saint-Laurent, hier matin. Le français dit: Un violent incendie a éclaté hier matin au côté sud de la rue Notre-Dame, entre la rue Saint-Gabriel et le Boulevard Saint-Laurent. Malgré le travail des pompiers, qui ont dû lutter pendant plus de dix heures pour éteindre le feu, sept maisons de commerce ont été consumées. L'anglais voit surtout les pompiers: le français voit le fait, qui est l'incendie, avec ses circonstances et ses suites. La phrase anglaise, avant tout dit, un peu au hasard, excepté le moment, qu'elle semble avoir oublié, le place en dernier lieu: hier matin, ce qui la fait reposer elle-même sur une pointe, le centre de gravité en haut. La phrase française est proportionnée, le principal et l'accessoire chacun en leur lieu. Le récit anglais veut tenir dans une seule phrase. Le français coupe au besoin la narration, sans en détruire l'unité et la suite naturelle". On ne saurait mieux, en quelques lignes, faire saisir le génie de la langue française, que trop souvent nous arrageons à l'anglais, soit manque de réflexion, soit ignorance de la syntaxe, — ou ignorance tout court.

Ces lanternes

Un hebdomadaire rural, le Progrès du Golfe, craint que le bill de M. Amédée Caron, dont le but est de rendre obligatoire le port d'une lanterne sur tout véhicule à traction animale, voyageant le soir ou la nuit par les routes et les chemins publics, ne donne lieu qu'à un débat académique. En fait, il arrive souvent des accidents dus au fait qu'un automobiliste n'a pu voir la charrette ou le tombereau qui s'en allait dans l'obscurité, l'a bousculé et s'est lui-même blessé, ou a blessé le conducteur de l'attelage. On ne comprend guère qu'il y ait de sérieuses objections à l'éclairage de toutes les voitures qui circulent sur les routes. Mais il paraît qu'on en soulevé et que les députés ruraux, redoutant de déplaire à leurs électeurs, hésitent depuis des années à voter l'éclairage obligatoire, sur les grands chemins. La peur de l'électeur n'est pas toujours le commencement de la sagesse. M. Caron lui-même ne court pas grand risque, ses électeurs sont des insulaires, — il représente la population des Îles-de-la-Madeleine, — et il est tout à fait à l'aise pour saisir ses collègues de son projet de loi. Il reste à voir s'ils auront le courage de le voter et quelles sortes de motifs les feront s'en abstenir.

Propagande

Les propriétaires du trust de la radio américaine, qui ont des filiales au Canada, font depuis quelque temps campagne ouverte contre l'établissement possible de la radio chez nous. Cela fait écrire à la New-Republic de New-York: "Les Américains devraient se sentir humiliés de voir que de puissantes stations de radio, chez nous, s'emploient à mener une active propagande contre le mouvement en faveur de la radio d'Etat, au Canada. Il est déjà mauvais que l'on permette à un organisme qui devrait servir à la vulgarisation des plus belles connaissances humaines de s'employer bêtement à faire aller le commerce du savon et des pâtes dentifrices. Il est encore pire que nos exploités de la radio tentent de monopoliser l'air pour tâcher de cuisiner l'opinion publique, chez nos voisins, et de réussir à leur imposer notre piètre esprit de mercantilisme."

G. P.

Après l'Alberta, la Saskatchewan...

UNE NOTE DU PATRIOTE DE L'OUEST SUR EN LOUISIANE

Nous avons reproduit l'autre jour une intéressante note de M. le Dr J.-L. Petitclerc, président de l'Association canadienne-française de l'Alberta. On nous saura gré d'y ajouter, aujourd'hui, cet émouvant article du Patriote de l'Ouest, de Prince-Albert, en Saskatchewan:

Par les soins de M. Omer Héroux, le Devoir vient de publier une intéressante brochure intitulée: En Louisiane. Tous les journaux la citent et en font de grands éloges. On a bien voulu nous en faire tenir un exemplaire que nous avons lu avec le plus vif intérêt.

C'est un volume de 128 pages contenant les principaux articles de journaux, lettres et discours écrits ou prononcés à l'occasion de la visite des Acadiens et Acadiennes de la Louisiane en Canada, l'année 1930; ainsi que les documents semblables ayant trait au voyage — qui restera historique — que fit en Louisiane, le printemps dernier, un groupe d'éminents Canadiens français parmi lesquels se trouvaient S. E. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatchewan.

Cette brochure contient, dans les faits qu'elle relate, les souvenirs qu'elle évoque, les possibilités qu'elle suggère, les sentiments qu'elle rappelle et ceux qu'elle fait naître une signification toute particulière pour nous, Canadiens français de l'Ouest: bien qu'il n'y ait rien dans notre histoire, malgré mille tracasseries et violations de droits, qui puisse se comparer au Grand Dérangement.

La province de Québec, grâce à de généreuses et patriotiques initiatives, vient de découvrir les Acadiens Louisianais. C'était bien temps! Fasse le Ciel que le contact entre Canadiens français de l'Ouest et leurs frères de Québec ne se perde jamais, et que les descendants de ceux-ci n'aient pas, dans un temps plus ou moins éloigné, à raconter à leurs petits-enfants que jadis il se trouvait là-bas dans la Prairie une colonie de notre race et religion plus nombreuse que ne restèrent de colons français sur le sol canadien, mais que ces gens n'ont plus notre parler et que beaucoup ne prient plus comme leurs ancêtres. La multiplication acadienne en Louisiane et la conservation de sa foi touche au miracle, nous disait quelqu'un qui a fait le voyage du printemps dernier. Mais Dieu se plaît-il toujours à faire des miracles? Et n'aurait-il pas immensément plus que les Acadiens de l'Ouest, les moyens de conserver les principes et traditions de nos pères? Lisons En Louisiane. On peut se le procurer au Service de Librairie du Devoir, adresse: 430, rue Notre-Dame est, Montréal, Q. Prix: 25 sous l'exemplaire, franco; \$2.50 la douzaine, plus 25 sous pour le port; \$9.75 les 50 et \$18.00 le cent, port en plus.

La Maison Ignace Bourget

Un pauvre qui aide aussi pauvre que soi

Les Buissonnets offrent à la Maison Ignace Bourget ce qui lui manque: des bancs, des chaises, de la vaisselle et aussi un lot de vêtements — L'aveugle et le paralytique — Ce que sont les Buissonnets

Demandez et vous recevrez, c'est le cas de le dire.

Dans ma chronique d'hier j'exposais certains besoins immédiats de la Maison Ignace Bourget. Le refuge du jour de la rue de Montigny manquait de chaises ou de bancs et aussi de vaisselle: des assiettes, des tasses et des soucoupes. Il était étonnant que la Maison Ignace Bourget se vit dans l'obligation de dépenser du peu d'argent dont elle dispose, dont elle a tant besoin pour rencontrer les frais courants de son refuge, pour se procurer ces choses. Dans une grande ville comme Montréal, n'y a-t-il, ici et là, dans un grenier, dans un hangar, des chaises et des bancs qui ne servent pas? De même pour la vaisselle: certaines gens en pos-

Le caucus des conservateurs ontariens

Les participants réitérent leur loyauté envers M. Henry et approuvent l'usage que le gouvernement fait de la politique du parti conservateur — Aucune décision n'a été prise au sujet d'une enquête sur l'Hydro-électrique — La réduction de l'indemnité des députés — La taxe sur la gazoline

TORONTO, 30. (S.P.C.) — A l'issue d'un "caucus" de quatre heures auquel ont participé 83 députés conservateurs à l'Assemblée législative d'Ontario, le whip conservateur, M. W. H. Ireland, député de Hastings-ouest, a publié un communiqué où il dit que les participants au "caucus" ont réitéré leur loyauté envers le premier ministre George S. Henry et ont approuvé l'usage que le gouvernement fait de la politique du parti conservateur.

Le premier ministre Henry a déclaré que la réunion a été convoquée pour permettre aux députés d'exprimer leurs opinions sur les problèmes généraux touchant leurs circonscriptions. On a demandé à M. Henry s'il avait été décidé de tenir une enquête sur l'Hydro-électrique. Le premier ministre a répondu qu'aucune décision n'a été prise à ce sujet et que d'ailleurs la question relève du gouvernement.

Le "Mail and Empire" dit qu'il n'y aura pas d'enquête sur la Commission hydro-électrique par une commission royale, mais qu'une enquête sera tenue par un comité de la Législature si on le réclame. D'un autre côté, le "Globe" dit que le gouvernement ne fera pas connaître son attitude au sujet d'une enquête sur les affaires de l'Hydro-électrique avant d'avoir tenu un autre caucus des députés conservateurs à la Législature.

On peut lire dans les colonnes du "Mail and Empire": "Il n'y aura pas d'enquête sur l'Hydro-électrique par une commission royale. Si un membre de la Législature demande une enquête, un comité de la Législature sera chargé de la conduire. Le premier ministre Henry demeurera à la tête du parti et du gouvernement aussi longtemps que le parti le voudra et il ne deviendra pas lieutenant-gouverneur".

M. Henry a dit que la réunion est une des mieux réussies qu'aient été tenues dans la province, mais il a refusé de fournir des précisions sur les questions débattues, se contentant d'affirmer que le "caucus" a discuté tous les sujets.

Il appert toutefois que la question de l'Hydro-électrique a occupé une bonne partie des débats. M. J. R. Cooke, président de la commission Hydro-électrique, a parlé des contrats de l'Hydro-électrique.

Il a aussi été question de la réduction des indemnités des députés, de la taxe sur la gazoline et des résultats des mesures gouvernementales contre le chômage dans les circonscriptions.

Le "caucus" a eu lieu immédiatement après un dîner dans l'appartement du président de l'Assemblée.

sement plus qu'il ne leur en faut. Un tel superflu ne devrait-il pas, en toute équité pour ne pas dire en toute justice, être la part des pauvres? Des chaises, des bancs, des assiettes, des tasses, des soucoupes n'ont de valeur — à moins que ça ne soit des objets d'art — qu'en tant qu'ils servent comme bancs, comme chaises, comme assiettes, comme tasses, comme soucoupes. Est-ce théoriser sagement que de garder des choses qui ne nous sont d'aucune utilité, d'empêcher par exemple qu'une assiette remplisse son rôle d'assiette, un banc son rôle de banc, tandis qu'un pauvre n'a pas d'assiette pour manger et pas de banc où s'asseoir?

Telles sont, en substance, les considérations qui terminaient ma chronique d'hier.

Cette chronique était à peine publiée, hier, après-midi, que le directeur des Buissonnets, M. l'abbé William Gagné, m'apprenait téléphoniquement que son oeuvre pouvait offrir à la Maison Ignace Bourget des bancs, des chaises, de la vaisselle et aussi un lot de vêtements.

Les Buissonnets se portant au secours de la Maison Ignace Bourget, cela rappelle la fable de Florian: l'Aveugle et le Paralytique.

Les Buissonnets, tout autant que la Maison Ignace Bourget, sont une oeuvre de charité. Ceux-là et celle-ci vivent d'aumônes.

Mais pauvre n'est pas vice et pauvre n'exclut pas le sentiment d'honneur et de reconnaissance. Il était arrivé que la Maison Ignace Bourget, qui reçoit des offrandes en nature de toute espèce, ait pu offrir à l'oeuvre des Buissonnets un radio, un phonographe et aussi des disques. Il arrive que les Buissonnets, à leur tour, puissent rendre service à la Maison Ignace Bourget. C'est comme qui dirait une chambre des compensations de la charité qui est en train de s'établir.

L'oeuvre des Buissonnets, qui s'est mise sous la protection de sainte petite Thérèse de l'Enfant Jésus, en est une de charité en même temps que d'aide aux missions catholiques. Fondée le 17 mai 1929, jour anniversaire de la canonisation de la petite sainte de Lisieux, l'oeuvre a d'abord vécu dans une modeste maison de la rue Saint-Denis. L'espace n'était bientôt plus suffisant. Un bienfaiteur a alors offert de loger les Buissonnets dans une vaste maison de la rue Sherbrooke est, au no 521, voisine de l'hôtel du Cercle Universitaire. La nouvelle installation s'est faite au cours de l'automne et la bénédiction de la maison a eu lieu, le dimanche 4 octobre. Le curé de Saint-Louis de France, M. l'abbé Armand Paiement, présidait la cérémonie.

A l'heure actuelle, la nouvelle maison de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, les Buissonnets, compte une quarantaine de pensionnaires, dont un certain nombre d'ecclésiastiques des externats classiques et quelques prêtres malades, y compris le directeur, l'abbé Gagné, qui peut à peine quitter sa chambre pour se rendre à la chapelle de la maison.

C'est pourtant ce même abbé Gagné, impotent, qui a pu m'annoncer téléphoniquement que les Buissonnets procureraient à la Maison Ignace Bourget des chaises, des bancs et la vaisselle qui lui manquent actuellement. Il suffira qu'un camion de la Maison Ignace Bourget — c'est une façon de dire car la Maison Ignace Bourget n'a pas de camion qui lui appartienne — aille chercher les choses qui lui sont offertes par une autre institution de charité. Mais la Maison Ignace Bourget trouvera bien un camionneur bénévole pour lui apporter l'offrande des Buissonnets.

Pour qu'il n'y ait pas de confusion, il convient de dire que les pensionnaires des Buissonnets — une quarantaine à peu près — sont des pensionnaires qui ne paient pas de pension. Ce sont des pensionnaires mais à titre onéreux pour la maison des Buissonnets. Celle-ci ne doit compter que sur la charité pour vivre.

A part quelques prêtres malades et indigents, les pensionnaires en question sont des enfants pauvres, chez qui l'on a discerné une vocation ecclésiastique, qui fréquentent soit encore l'école, soit un externat classique. Cette vaste maisonnée vit des aumônes qui lui sont faites.

Il était écrit que la Maison Ignace Bourget serait secourue par aussi pauvre qu'elle.

Emile BENOIST

Douze cents sièges à remplir...

Les douze cents sièges en question ce sont ceux de la salle du Gesù. Il s'agit de les remplir — chaque siège coûtant un dollar — pour la soirée du vendredi 15 janvier de l'année nouvelle.

Ce soir-là, en la salle du Gesù, M. Henri Bourassa prononcera une conférence sous les auspices et au profit de la Maison Ignace Bourget.

Cette conférence s'intitule: "Charité bien ordonnée..." Le directeur du Devoir, qui n'a pas coutume de dire les choses à moitié, complètera sagement ce commencement de proverbe. Il trouvera même des commentaires à faire sur le proverbe tout entier.

La conférence aura plus qu'un dollar. La Maison Ignace Bourget, habituée à la modicité, offre pourtant à ce prix les billets d'admission.

Qui voudra, pour un dollar, se priver d'entendre M. Bourassa dans une conférence tout en faisant la charité par l'entremise de la Maison Ignace Bourget?

Prière de se souvenir que la salle du Gesù ne contient que douze cents sièges. Plusieurs centaines de billets sont déjà vendus.

Les billets qui restent sont en dépôt à la librairie du Devoir, au prix de \$1.00.

LE "DEVOIR" DU 31

Nous publierons notre numéro du jeudi 31 décembre avec toutes les rubriques ordinaires du samedi. Il paraîtra vers midi, le 31.

Nos annonceurs voudront bien nous faire tenir leur copie pour le 31 avant 5 heures de l'après-midi le 30.

Samedi, 2 janvier, le "Devoir" ne paraîtra pas. Nos bureaux seront fermés.

St-Hyacinthe et Gravelbourg

Un splendide exemple de charité collective

Nous avons déjà signalé la magnifique œuvre de la paroisse de Saint-Hyacinthe par S. E. Mgr Villeneuve, dans sa toute récente lettre pastorale. On nous saura gré de donner ici le texte même de l'un des principaux passages de la lettre de l'ancien évêque de Gravelbourg, archevêque-élu de Québec :

En effet, Monseigneur F.-Z. De-Cellis, évêque de Saint-Hyacinthe, et son dévoué auxiliaire, Monseigneur Desmarais, particulièrement sensibles à nos besoins, et répondant au coup de l'invitation du Souverain Pontife dans son encyclique *Nova impendit* qui venait d'être adressée à l'épiscopat du monde entier, organisèrent dans leur région une merveilleuse croisade de charité.

Une lettre du 25 octobre de Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe promulguait notre appel et traçait le plan de cette croisade.

Arrêtons-nous ici un instant. Nos très chers frères, pour exprimer à ce vénéré prêtre et à son dévoué auxiliaire le témoignage de Notre vive et profonde reconnaissance personnelle et la vôtre.

Déjà, en Notre première lettre pastorale, Nous avions résumé d'un trait ce que doivent aux Eglises de Québec nos paroisses et nos diocèses de l'Ouest. Qu'il Nous soit permis de le reproduire :

"Salut à toi, enfin", disions-Nous, "ô vieille Eglise de la province de Québec, vigoureux rejeton de la séculaire et vivante Eglise de France."

"De toi nous sont venus les Provenciers, les Taché et les Langevin. Ce sont les pontifes, les Plessis, le Bourget et les Laflèche, qui ont soutenu et inspiré les grands apôtres de l'Ouest canadien. Ce sont de tes prêtres qui sont venus en si grand nombre évangéliser et bâtir des chrétiens. Ce sont de tes fils aussi qui se sont avancés jusqu'à Gravelbourg faire un pays nouveau et dilater le royaume du Christ. Je te salue, ô Eglise mère de celle de Saint-Boniface, et par celle-ci de l'Eglise de Regina, et par celle-ci de l'Eglise de Gravelbourg. Bénie soit une filiation aussi glorieuse et féconde! Baigne le ciel inspirer toujours, à l'égard de notre diocèse qui naît, les mêmes tendresses et les mêmes vœux."

Une autre page vient de s'écrire de cette histoire d'union fraternelle, des liens nouveaux se sont ajoutés à ceux qui existaient déjà. C'est la fois, ce sera à l'Eglise de Saint-Hyacinthe et à ses vénérés Pontifes que nous les devons particulièrement. Leurs noms resteront inscrits en lettres d'or et en traits ineffaçables dans les annales religieuses de notre diocèse.

Au surplus, Nous nous hâtons de l'ajouter, ce ne sont point seulement des évêques qui ont été nos bienfaiteurs, c'est tout un clergé, dont le dévouement s'est manifesté de la façon la plus émue.

Aux derniers jours d'octobre, les curés du diocèse de Saint-Hyacinthe recevaient des autorités diocésaines les instructions opportunes à communiquer à leurs ouailles à ce sujet. Et l'on pouvait voir bientôt, en cette région de la province de Québec, des chefs de section passer, dès le début de novembre, dans chaque rang des paroisses pour recueillir de porte en porte les provisions mises de côté par chaque famille. Ces provisions

Avis de décès

PARLY. — A Joliette, le 29 décembre 1931, décédée à 79 ans, Eliza Durnaline, épouse de Louis Parly. Funérailles le jeudi, 31 décembre, à 10 heures 30, à Notre-Dame de Bonsecours de Joliette. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Nécrologie

ALARI. — A Montréal, le 28, à 79 ans, Jean-Baptiste Alari, époux de Hénriette Roussin.

CARON. — A Montréal, le 27, à 69 ans, M. Louis Caron.

DAVID. — A Montréal, le 28, à 78 ans, Madeleine Baillargeon, épouse de feu Joseph David.

DESLAURIERS. — A Montréal, le 29, à 82 ans, Séverine Moreau, veuve de Joseph Deslauriers.

GUILFOYLE. — A Montréal, le 28, à 84 ans, M. Louis Guilfoyle, époux de Jeanne Monahan.

DESROSIERS. — A Montréal, le 28, à 84 ans, M. Louis Desrosiers, époux de M. Camille, Malva, en leurs noces, Mme A. Tessier.

LAMARCHE. — A Montréal, le 29, à 73 ans, Charles Lamarque dit Bricault.

LAPORTE. — A Montréal, le 28, à 35 ans, M. Georges Laporte, née Trudeau, Aline.

MEUNIER. — A Côte Saint-Paul, le 28, à 67 ans, M. Joseph Meunier, époux de Isabelle Jacob.

PALUD. — A Montréal, le 27, Mme vve Pierre Palud, née Delima Beland.

PERIER. — A Verdun, le 28, à 52 ans, Arthur Perier, époux de Virginia Paquette.

PIDALUE. — A Saint-Jean, le 28, à 73 ans, M. Louis Pidalue, époux d'Annie Collin.

PILOU. — A Pointe-à-Clair, le 27, à 76 ans, M. Louis Pilou, époux d'Annie Collin.

ROBERT. — A Montréal, le 29, à 62 ans, M. Louis Robert, époux d'Annie Collin.

SAINT-GEORGES. — A Montréal, le 27, à 45 ans, Eugène Saint-Georges.

Geo. Vandelac Limitée

Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel Est, MONTREAL.
G. Vandelac, Jr. Tél. BELAIR 1203-1204

Alex. Ouel

La Société Coopérative

Frais Funéraires

RUE SAINTE-CATHERINE, 302 EST.

Plateau 7-9-11

Jos. Jeannotte, président.

L. Eugène Courtois, gérant général

L'éducation populaire

Organiser la lutte antituberculeuse en dehors du peuple, c'est vouer ses efforts à l'échec.

Demandeur la collaboration d'une masse qui ne connaît ou ne comprend pas le problème tuberculeux, c'est également absurde.

L'éducation antituberculeuse du peuple est donc une des premières nécessités de la lutte. L'Institut Bruchési s'en est rendu compte dès les débuts de son œuvre. Il a utilisé pour cela la bienveillante publicité des journaux et des revues, les conférences illustrées dans les paroisses, dans les écoles, dans les expositions du bien-être de l'enfance, etc.

La collaboration du peuple s'étend à une foule de détails qui tous ont leur importance. Si l'on ne l'en instruit pas, le peuple est bien justifiable de l'ignorer.

Il serait donc à souhaiter que l'éducation antituberculeuse fût faite aux élèves dans les maisons d'enseignement, avec plus de précision et plus de détails.

Il faudrait apprendre ce que le tuberculeux lui-même doit savoir, ce que sa famille ou son entourage doit faire, les précautions que l'on doit prendre vis-à-vis des tuberculeux, surtout pour les jeunes enfants; l'aide enfin que tous et chacun peuvent apporter à la lutte pour faire diminuer le fléau de la peste blanche.

Il faudrait que l'enfant sache que les ruines accumulées par la tuberculose ne sont pas factices ou imaginées; que le nombre des morts qu'elle détermine chaque année, représente bien, positivement, un capital humain, que nous, Canadiens français, surtout, ne pouvons pas mésestimer.

De l'école, il faudrait porter cet enseignement au peuple afin qu'il comprenne la nécessité de se faire examiner aussitôt qu'apparaît quelque symptôme grave.

De cette éducation scolaire et populaire devrait résulter une conviction profonde du peuple touchant le problème tuberculeux. Alors, nous pourrions envisager l'avenir avec plus de confiance. Sous la pression de l'opinion publique, les gouvernements accepteraient de faire leur part, et la population saurait pourquoi elle doit acheter les petits Timbres de Noël.

Parce que pour maintenir et amplifier notre œuvre, nous avons besoin de la générosité publique et c'est d'elle en grande partie que nous attendons le secours.

Achetons donc des Timbres de Noël. Ils sont en vente à l'Institut Bruchési, au magasin Dupuis Frères et à l'hôtel Mont-Royal, chambre 1127.

Le timbre postal Cartier

Ottawa, 30. — L'Association conservatrice des comtés de Saint-Jean et d'Iberville a envoyé la résolution suivante à M. Arthur Sauvé, ministre des postes :

"A une assemblée tenue le 18 décembre 1931, à Saint-Jean, il a été proposé et résolu à l'unanimité que cette Association fasse connaître à l'honorable ministre des postes la satisfaction et le juste orgueil que ses membres ressentent à la nouvelle qu'un timbre-poste à la mémoire du grand patriote sir Georges-Etienne Cartier, a été mis en circulation, un tel geste dénotant la haute estime et la profonde reconnaissance que témoignent nos dirigeants actuels à la mémoire de nos grands disparus, et que copie de cette résolution soit adressée à l'honorable ministre des postes, M. Arthur Sauvé, et à l'honorable premier ministre, M. R. B. Bennett."

Saint-Jean, P.Q.,
ce 18 décembre 1931.

(Signé) : Ivan Sabourin, président.
J.-H. A. Marcoux, secrét.

"Avec ma vie"

Poèmes par Lucien RAINIER

Les Saisons mystiques — Les Stèles et Médailles — Le Chantier au bord du Rêve

QUELQUES APPRECIATIONS

"Sous le pseudonyme de Lucien RAINIER, M. l'abbé Melancon nous donne trois groupes de poésies d'une exécution extrêmement soignée. Les vers sont d'une touchante sincérité et s'élèvent bien au-dessus de simples exercices; mais, en même temps, ils sont d'une facture très experte et joignent ainsi l'éclat et la musique des mots à leur substance intérieure."

"Les Saisons mystiques ont leurs passages; perspectives du passé avec leurs pénombres mélancoliques; bosquets peuplés de souvenirs précieux; sentiers fleuris orientés vers les spectacles les plus variés de l'âme et du cœur. Les Médailles évoquent les héros, brûlent leurs traits, illuminent leur beauté. La Patrie, les Arts y reçoivent l'hommage d'un culte éclairé et fervent. Le Chantier au bord du rêve (titre qui est, à lui seul, un poème), n'est-ce pas l'idéal en fusion? Il s'exprime en se cherchant et s'affirme dans un eureka perpétuel."

"Ajoutez à cela la tenue littéraire de l'ouvrage qui, à la vérité, est excellente; le format artistique, le soin minutieux et de bon goût de la typographie, de la disposition des pièces, des titres, des caractères. C'est un magnifique ouvrage, en très belle toile. Il fallait ce pour faire pardonner à l'auteur son retard à le mettre au monde."

Un volume 6 x 8, sur papier fort. Au service de librairie du Devoir. \$1.00 franco.

Quatuor à cordes Dubois

C'est le lundi soir 18 janvier, qu'aura lieu le troisième concert de musique de chambre de la saison actuelle du Quatuor à cordes Dubois, à la salle Saint-Sulpice.

Dès jeudi matin, le 14 janvier, le public mélomane pourra se procurer les billets gratuits aux magasins de pianos Archambault et Lindsay.

Il est à noter, que ce concert sera le 129ème donné à Montréal depuis la fondation de ce vaillant groupe musical, qui remonte maintenant à novembre 1910.

Kipling a 66 ans

Burwash, Sussex, 30. (S. P. A.) — L'écrivain Rudyard Kipling a 66 ans aujourd'hui.

Galli-Rini aux

magasins Turcot

Galli-Rini, qui se fait applaudir cette semaine au Loew's, où il joue remarquablement plusieurs instruments de cuivre et de bois, sera jeudi l'hôte des magasins de musique Turcot, qui vendent les instruments que cet artiste manie avec tant d'art.

Galli-Rini est un des maîtres du piano-accordéon; il a étudié de longue année cet instrument compliqué. Il jouait mardi pour les soldats de l'hôpital militaire de Ste-Anne de Bellevue, geste digne d'appréciation.

C'est donc une véritable aubaine qu'offrira jeudi la maison Turcot.

Un lexique forme la troisième partie. On y donne, par ordre alphabétique, tous les mots et les locutions figurées. Un chiffre renvoie aux règles du Manuel.

Ce traité d'usage pédagogique est appelé à rendre, croyons-nous, de grands services à tous ceux qui s'intéressent à la réforme de la prononciation du français au Canada, en particulier aux professionnels et aux instituteurs.

En vente au SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR", au prix de 75c franco.

La nécessité de l'Union

Tous les souhaits, tous les vœux exprimés à l'occasion de Noël et de la nouvelle année se réalisent-ils?

Nous pouvons l'espérer sans y croire.

Ce serait vraiment superbe si la paix, le bonheur et la prospérité pouvaient régner, ne fût-ce qu'une année complète, sur notre planète, que l'on qualifie de ronde, et pour tout le monde le voulait, ne pourrait-on pas y réussir?

Mais, hélas! pour cela, il faudrait l'union parfaite et, malgré toutes les bonnes volontés, il est à craindre que le monde ne la possède jamais.

Comment pourrait-il en être autrement, du reste, tant que l'orgueil, l'esprit de domination, la puissance de l'argent, resteront les maîtres de nos destinées.

Nous cautions l'autre jour avec un homme bien placé pour connaître les besoins de la classe agricole, cette classe trop souvent incomprise et trop souvent dupée, et nous lui demandions comment nos braves cultivateurs allaient sortir de l'impasse.

Après avoir mûrement réfléchi, notre interlocuteur se lève et nous fait remarquer que, malgré les duretés du temps, les cultivateurs ne paraissent pas suffisamment comprendre que leur véritable intérêt est de s'unir pour se défendre, qu'ils préfèrent encore, en certains milieux, se jalouser et se livrer à une critique passionnée, même contre leurs défenseurs.

Vous n'ignorez pas, nous dit-il, que l'Union Catholique des Cultivateurs est une association puissante, surtout par les principes qu'elle soutient et la défense qu'elle assure à la classe agricole, en étudiant ses besoins, en groupant ses revendications, en faisant des démarches auprès des autorités gouvernementales, etc.

Croiriez-vous que sur 150,000 cultivateurs qui ont une exploitation agricole dans notre province, 12 à 14,000 seulement y sont intéressés et encore, sur ce nombre, il y a un groupement intéressant de Franco-Ontariens.

Et pourtant, il n'existe pas dans la province de Québec d'autres associations professionnelles de cultivateurs, l'Union Catholique des Cultivateurs est la seule.

Elle a l'appui des hauts dignitaires de l'Eglise, elle a l'aide efficace du clergé, elle est recommandée par les autorités qui s'intéressent à la prospérité de l'agriculture. M. le ministre Godbout l'a dit : Si l'Union Catholique des Cultivateurs n'existait pas, il faudrait la créer.

Pourquoi ne comprend-elle pas, dans une province comme la nôtre, un dixième à peine des cultivateurs ont le bon esprit de se grouper pour défendre les intérêts de la masse, alors que c'est la masse tout entière qui devrait être unie?

—Peut-être, l'U. C. C. n'est-elle pas assez connue? avons-nous hâsardé.

—Pas assez connue, le croyez-vous, une association qui a près de 600 cercles paroissiaux, — que faut-il pour la faire connaître? Alors, cherchons les gens par la main, leur faire à chacun un long discours, leur dire que l'on travaille pour eux, toujours pour eux.

Allons donc, ils le savent, mais beaucoup préfèrent encore laisser porter le fardeau par les autres qu'en prendre leur part. Que l'Union Catholique fasse signer des requêtes afin d'obtenir un crédit agricole, ils en sont, ils signent; qu'elle demande des amendements à la loi des faillites, c'est parfait; qu'elle travaille ardemment toute l'année pour le bénéfice de la classe agricole, c'est naturel.

—Que voulez-vous répondre, si non que nos cultivateurs ne sont pas encore suffisamment renseignés sur la nécessité de la coopération et qu'il faut continuer à les instruire, en leur faisant comprendre que leur intérêt est de s'unir et que c'est aussi leur devoir.

Ce ne doit pas être impossible!

L'emprunt municipal de \$4,800,000

Cet après-midi, le maire et le trésorier de la ville conféreront avec les banquiers pour l'emprunt de \$4,800,000 que la ville va prochainement effectuer.

Manuel de prononciation française

PAR LE P. THEOPHILE HUDON, S.J.

Un ouvrage de longue haleine, fruit de plusieurs années de travail. Il se compose de trois parties : un traité de prononciation, des exercices et un lexique. Dans la première partie, l'auteur s'est efforcé de fixer au moins approximativement la prononciation française actuelle. Entreprise très difficile étant donné les différences d'accent en France et les opinions diverses des auteurs et des dictionnaires. Il a noté au passage les cas particuliers au Canada en même temps que les fautes les plus ordinaires des Canadiens. Il a tenu compte de quelques anomalies par suite du milieu anglais où nous vivons. A ce point de vue, le traité sera fort utile aux Anglais désireux de maîtriser la langue française. On trouvera en outre un ensemble assez complet des règles qui régissent les liaisons en conversation et dans le discours public.

Les exercices de la seconde partie sont destinés à compléter les exemples donnés dans la première et à enrichir le vocabulaire si pauvre des Canadiens.

Un lexique forme la troisième partie. On y donne, par ordre alphabétique, tous les mots et les locutions figurées. Un chiffre renvoie aux règles du Manuel.

Ce traité d'usage pédagogique est appelé à rendre, croyons-nous, de grands services à tous ceux qui s'intéressent à la réforme de la prononciation du français au Canada, en particulier aux professionnels et aux instituteurs.

En vente au SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR", au prix de 75c franco.

Maison Ignace Bourget

Voici la liste à date des souscriptions qui nous ont été adressées pour la Maison Ignace Bourget :

Rapportées précédemment \$2,174.65

Brasserie Frontenac, Ltée .. 5.00
Un anonyme, G. Q. .. 7.50
Canadian Fire Hose Co., Ltd .. 5.00
M. Albert Gobeil .. 2.00
M. E. Davignon .. 2.00
Un autre J. A. L. .. 2.00
O. Champagne & Fils, (Ville versement hebdomadaire) .. 3.50
Psychiâtre .. 5.00
Un lecteur .. 5.00
M. B. David .. 15.00
Un lecteur du Devoir, Sherbrooke .. 25.00
Club de tennis Nelson .. 5.00
Un ami du Devoir .. 9.00
M. Albert Lecavalier .. 5.00
M. l'abbé Francis Archambault .. 10.00
Anonyme, C. C. .. 9.00
Un anonyme, H. B. .. 25.00
M. A. E. Terroux .. 1.00
Un anonyme .. 1.00
Un anonyme .. 1.00
Un avocat anonyme .. 1.00
M. Hubert Prévost .. 2.00
M. J. A. Larocque .. 3.00
M. Noël E. Lanoix .. 1.00

Elèves de la 3e scientifique et orchestre du Mont-Saint-Louis .. 5.00
Anonyme .. 1.00
Club de publicité de Montréal .. 93.00
Un ami des œuvres sociales .. 10.00
Un tiersaire de Saint-François .. 7.50
Un ami .. 4.00
M. Philippe Lambert .. 1.50
Un ami du Devoir .. 4.00

Total .. \$2,560.65
P. S. — Un notaire nous fait tenir un chèque de \$2.00 pour l'Aide à la Femme. Nous le transmettons au trésorier de cette œuvre.

N.B. — On est prié d'adresser les chèques soit au président du Comité de la Maison Ignace Bourget, M. Louis Bouchier, P.S.S., curé de Notre-Dame, 116, rue Notre-Dame ouest; soit au trésorier, M. Eugène Simard, avocat, Edifice de la Sauvagerie; soit encore au secrétaire, M. Emile Benoist, au Devoir. Prière de faire les chèques à l'ordre de la Maison Ignace Bourget.

Pour les offrandes en nature, la Teinturerie La Salle (adresse téléphonique : Fitzroy 5261) va chercher gratuitement au domicile du donateur les vieux vêtements offerts pour les pauvres. Elle se charge même du dégraissage, du nettoyage, de la réparation et du repassage de ces vieux vêtements. Bien ficeler les colis et les étiqueter : Maison Ignace Bourget, 441, rue de Montigny est.

Un troisième parti américain

Washington, 30 (S. P. C.). — Il commence à être assez souvent question d'un troisième parti chez les républicains qui ne veulent pas de Hoover. Les républicains indépendants du nord-ouest, qui ne sont pas sûrs de pouvoir bloquer la candidature du président actuel et qui se demandent si le candidat démocrate pourrait leur convenir, s'arrangent de plus en plus à l'idée d'un troisième parti. C'est le nom du sénateur Norris, du Nebraska, qui revient le plus souvent sur les tapis. Il est aussi question du sénateur Borah, de l'Idaho, du sénateur Johnson, de la Californie, et du gouverneur Pinchot, de la Pennsylvanie. Il est assuré cependant qu'il ne se fera rien avant la tenue des conventions républicaines et démocrates en juin prochain.

L'éclairage de Paris et de New-York

Paris, 30. — M. Fernand Jacopozzi, "l'homme qui éclaire Paris", prétend que l'éclairage de New-York est "brutal".

C'est à M. Jacopozzi que l'on doit les magnifiques effets d'éclairage de nombre des plus fameux édifices et monuments de Paris. Il a répandu sur Paris, au cours des jours de fêtes, des flots de lumière devant lesquels l'éclairage du Broadway fait penser aux tristes lueurs d'autrefois.

"Les lumières du Broadway, dit-il, sont tout à fait remarquables, mais elles sont brutales. C'est un mas confus, mais sans aucun goût. Elles font l'effet d'un coup de "knock-out" dans un match de boxe, mais elles manquent de l'attrait qui fait que les gens en parlent, ou s'arrêtent pour voir fonctionner une enseigne lumineuse; c'est ce que nous, à Paris, nous nous efforçons de faire."

Leur petit trésor

Il était tout leur trésor... Jacques avait trois ans. Il était blond, il avait les yeux bleus comme son père et un petit visage rond avec deux fossettes de chaque côté, qui le rendaient ravissant quand il riait, comme sa mère.

Vous pensez bien qu'autour de son petit berceau de nombreux essaims de rêves avaient voltigé, sondant l'avenir... que serait-il cet enfant... que ferait-il?

Sa mère le dorlotait, prenait mille précautions pour écarter la maladie. Elle savait avec raison que l'avenir dépend en grande partie de la santé, qu'il est impossible de fonder des espérances sur un petit bambin qui ne résiste à aucun microbe. Et sous le soleil et au grand air, il était devenu vigoureux, endurant, l'intelligence ouverte. Ajoutez à tout cela un caractère viril déjà prononcé... Son papa pouvait être fier quand il l'embrassait, le matin, avant de se rendre à son usine.

Une petite sœur vint un jour tenir compagnie à Jacques. Le père engagea une bonne d'enfant pour surveiller le frère et promener la petite sœur.

Elle était bien gentille, la bonne. Douce, aimable, dévouée, elle prenait un soin incessant des deux enfants. Elle les excitait au jeu, dans le parc ou sur la pelouse. Ceux-ci d'ailleurs rendaient en caresses cette affection toujours en éveil. Dans ce milieu heureux, la petite bonne se sentait revivre. Mais de temps en temps une légère toux mal dissimulée, résonnait la nuit dans la chambre des enfants. A certains jours, une poussée de fièvre le clouait au lit.

Un soir, elle eut une violente hémorragie. On appela le médecin en hâte... Dans un lit blanc, une petite figure congestionnée s'agitait convulsivement. Le médecin lui examina, lui sondait les poumons.

Elle lui chuchota : "Docteur, ne me trahissez pas". Intrigué, il la regarda fixement, cherchant à comprendre le pourquoi de cette étrange demande.

Cette enfant, oui, il l'avait examinée au dispensaire, il l'avait, il y a plusieurs mois déjà diagnostiquée tuberculeuse. "Est-ce que vous ne deviez pas entrer à l'hôpital, petite?" — Oui, docteur, mais pauvre et sans famille, je ne pus attendre plus longtemps. Les démarches ont été faites, l'assistance municipale a accepté ma demande; mais

Docteurs, Consultez !!!

ETABLISSEMENTS GAFFE, GAILLOT & PÉLON

34, Blvd de Vaugirard — Paris XVème

Raysons X Diathermies

Electrothérapie

GAILLOT & CIE

34, Chemin Villon, Lyon (Rhône).

Ultra-violet, infra-rouge

Lampes à ultraviolet pour salles d'opérations et dentistes

Electrodes de quartz

Prix et conditions les plus avantageux

Devise et catalogues sur demande

Service d'un Ingénieur électrothérapeute, radiologiste.

Agence générale pour le Canada

Paul CARDINAUX, D.S.

"PRECISION FRANÇAISE"

3458, St-Denis — H.A. 2357

MONTREAL

Regards sur les lettres

par Mgr Camille Roy

Vient de paraître. Une suite importante des travaux de Mgr Roy sur nos lettres canadiennes. Beau cadeau pour Noël et le jour de l'An. En vente chez les libraires. Prix : 0.80 cents.

Le moment, c'est de demander votre entrée à l'hôpital. La famille ne vous gardera plus, c'est certain, et je ne puis vous laisser plus longtemps avec ces enfants. Comptez sur moi, je ferai tout le nécessaire.

Et la petite bonne partit le lendemain pour l'hôpital.

Le mal avait, hélas! été semé trop longtemps. Le médecin avait bien, immédiatement après le départ de la bonne, examiné les enfants, et n'avait trouvé chez Jacques que quelques petits bruits anormaux.

Mais les poumons vierges des enfants se défendent mal contre la contamination. Quand celle-ci s'est faite intense et prolongée, la tuberculisation générale s'opère rapidement.

Le petit Jacques fit une poussée de granule si rapide que tout espoir fut perdu dès le commencement. Malgré tous les soins, il mourut un soir, dans les bras de son pauvre père désespéré, tué par la méningite.

G. L.

(Communiqué)

GALLI-RINI

MUSICIEN DE RENOM

Accordéoniste, instrumentiste versatile et artiste populaire

"Brunswick" au

THEATRE LOEW'S

CETTE SEMAINE

sera l'hôte de la maison

J. E. TURCOT

JEUDI APRES-MIDI A SES DEUX MAGASINS

2 P.M. à 3 P.M. 4.30 P.M. à 5.30 P.M.

MAGASIN DE L'OUEST MAGASIN DE L'EST

976 rue Sainte-Catherine Ouest 1003 rue Sainte-Catherine Est

Les amateurs d'accordéon et autres instruments dont M. Galli-Rini joue une vingtaine prodigieusement auront l'unique avantage de rencontrer cette vedette du monde musical, de l'entendre et de causer avec lui en français, langue qu'il possède à perfection.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

A Lausanne le 20 janvier

Le gouvernement britannique prend les premières mesures pour la convocation d'une conférence sur les réparations

Londres, 30 (S.P.A.). — Le gouvernement britannique a pris les premières mesures pour la convocation d'une conférence sur les réparations à Lausanne le 20 janvier. Les autorités ont demandé, par télégramme, aux représentants britanniques dans dix pays susceptibles de participer à la conférence de sonder les gouvernements de ces pays à ce sujet. Elles ont suggéré de demander l'approbation du gouvernement suisse, ce qui équivaut à une requête pour obtenir l'autorisation de conférer à Lausanne.

Aucune réponse n'avait été faite à ces télégrammes, il y a quelques heures.

Les pays susceptibles de participer à la conférence sont, outre la Grande-Bretagne: la France, l'Italie, la Belgique, le Japon, la Pologne, la Grèce, la Roumanie, la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie et le Portugal.

Les délégués britanniques n'ont pas encore été nommés, mais ils seront probablement bientôt.

On nie que le gouvernement des Etats-Unis ait tenté d'obtenir de la Grande-Bretagne l'élargissement du cadre de la conférence de manière à permettre la participation des Etats-Unis, ou que la Grande-Bretagne ait tenté d'obtenir la participation des Etats-Unis par ce moyen.

On ne peut pas prévoir la durée de la conférence, mais il se peut bien que les travaux ne soient pas terminés avant le début de la conférence de désarmement le 2 février, à Genève.

Opinions de journaux

Londres, 30 (S.P.C.). — Dans un article de fond, aujourd'hui, le *Manchester Guardian*, journal libéral, déplore que l'Europe parle de réduire les annuités de ses dettes de guerre envers les Etats-Unis alors qu'elle porte un formidable fardeau d'armements.

Le *Daily Express* de lord Beaverbrook dit qu'il n'y a rien à faire au sujet des dettes et réparations de guerre et affirme que la conférence projetée est un immense gaspillage d'argent.

Le blé dans l'Empire

LES POURPARLERS SE CONTINUENT A LONDRES SUR LE PROJET DE CONTINGENTEMENT

Londres, 30 (S.P.C.). — L'absence de sir John Gilmour, ministre de l'Agriculture, n'a pas interrompu la discussion entre le ministère de l'Agriculture et les représentants de l'association nationale des minotiers britanniques et irlandais au sujet du projet de contingentement du blé.

Les travaux ont lieu à huis clos. Mais il apparaît que le gouvernement reste déterminé à maintenir le principe de contingentement tel qu'il a été énoncé à la Chambre des Communes, et qu'il a aussi à se tendre avec les minotiers en une certaine mesure. Toutefois on ne prévoit aucune déclaration officielle avant plusieurs jours.

La Chambre de commerce de Liverpool s'est déclarée opposée au contingentement, tout en faisant remarquer qu'elle apprécie le désir qu'éprouve le gouvernement d'aider les producteurs de blé de la Grande-Bretagne et des autres parties de l'Empire.

Une audience de Pie XI

Cité Vaticane, 30 (S. P. A.). — Le Souverain Pontife a accordé une audience aujourd'hui à une cinquantaine d'institutrices du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Un moratoire de la Roumanie

Ottawa, 30 (S. P. C.). — Des câblagrammes de Londres indiquent la possibilité que la Roumanie déclare un moratoire qui affecterait les intérêts sur les obligations roumaines au Canada. La Canada possède pour près de \$24,000,000 d'obligations roumaines. Selon le ministère des finances, la Roumanie a payé régulièrement les intérêts de ces obligations.

L'oeuvre de Lozeau

On aura lu dans le *Devoir* le texte d'une intéressante causerie du R. F. Bernard, C. S. V., sur l'oeuvre du grand et doux poète Albert Lozeau. L'oeuvre de Lozeau réunie en trois volumes par ses soins et publiée après sa mort se vend au prix de \$5.00 franco pour les trois volumes, édition de grand luxe, et \$1.75 franco pour l'édition ordinaire également en trois volumes.

Service de Librairie du *Devoir*, 430, Notre-Dame est, Montréal.

N.B.—On ne saurait trouver un cadeau du nouvel an plus sûr d'être apprécié par les personnes cultivées.

Un projet de M. Houde

Un emprunt annuel municipal de \$500,000 pour aider nos oeuvres d'assistance publique — C'est à celles-ci à agir auprès des autorités provinciales — L'oeuvre de l'Institut canadien des aveugles

M. Camillien Houde, maire de Montréal, et le comité exécutif ont reçu, ce matin, une importante délégation de l'Institut canadien national des aveugles, division de Québec.

M. le maire en a profité pour exposer un nouveau système pour le développement rationnel et pratique de nos oeuvres de charité dans Montréal.

Ainsi que l'a exposé M. Houde, l'aide à nos oeuvres d'assistance publique se fait d'une façon plutôt irrégulière. Elle dépend dans une certaine mesure des régimes politiques, influences particulières, etc. en sorte qu'il est impossible à nos institutions de préparer un plan de développement à exécuter sur une période de plusieurs années.

En 1931, l'administration municipale a donné des sommes considérables mais il reste cependant plusieurs hôpitaux qui n'ont pas été pourvus, tels que Sainte-Justine et Sainte-Jeanne d'Arc.

Sainte-Justine, en particulier, a un besoin pressant d'être aidé. Cet hôpital vient de passer par une crise, si l'on peut ainsi dire, par suite du grand nombre de cas de paralysie infantile auxquels l'hôpital a dû faire face.

La cité de Montréal, dans son bill, avait demandé à la législature d'imposer une taxe spéciale pour les besoins d'assistance publique. On aurait établi à l'avance les réquisitions légitimes des institutions de charité et d'assistance publique et la taxe eût été basée pour rencontrer les sommes nécessaires. Malheureusement un échec ayant protesté qu'il ne fallait pas de taxes, le comité des bills privés a rejeté la clause, bien qu'un ministre, M. David, y fût favorable et avec raison.

M. Houde propose d'arriver à la même fin, mais par un autre moyen. Le conseil municipal va se réunir lundi et pourrait adopter une motion favorisant un emprunt annuel de \$500,000 pour rencontrer les demandes légitimes, emprunt qui n'affecterait pas le pouvoir d'emprunt.

Ainsi la ville au lieu de payer comme l'an dernier et cette année \$250,000 de l'argent du revenu, ne paierait que l'intérêt et fonds d'amortissement soit \$30,000, environ \$60,000 l'an prochain. De la sorte, la ville élargirait son budget dégrevé soudain de \$250,000; les institutions d'assistance publique auraient l'argent voulu et pourraient se développer sans crainte, sur un programme de plusieurs années.

Mais la ville ne pourra obtenir cette permission, que si les représentants des hôpitaux et institutions intéressées vont le demander eux-mêmes aux intéressés. Lesdits représentants pourront rencontrer le premier ministre à Montréal, et les avocats de la cité iront au conseil législatif présenter l'amendement nécessaire.

M. Houde ajoute qu'il n'est pas opposé à un certain contrôle de la répartition des fonds, quoique déjà le contrôle existe entièrement par M. Philie, Parent, Mérieux et les institutions bancaires.

La ville ferait la demande à Québec, au point de vue officiel, mais en réalité, ce seraient les institutions d'assistance qui le feraient. Ainsi, si à Québec on a quelque hostilité envers l'administration, on ne refuserait pas la demande du point de vue administratif.

On pourrait aussi augmenter la taxe, dit le maire, mais il faut tenir compte du fait brutal que la matière, les politiciens restent politiciens et qu'il est peu probable que les échevins veuillent imposer une nouvelle taxe avant avril prochain, bien que ce mode soit le plus sain au point de vue administratif.

M. Trépanier se dit en faveur du projet. Il suggère également de redemander à Québec le pouvoir d'imposer une taxe spéciale pour l'assistance publique. Lui-même serait prêt à la proposer ou à l'appuyer au conseil.

M. Philie, trésorier de la ville, dit qu'en tant qu'administrateur de la ville, il préfère le mode de taxation, quoiqu'il ne condamne nullement l'autre système.

M. Houde déclare qu'il ajoute une taxe à l'heure actuelle, alors que les Jokers accusent une certaine tendance à la baisse et que les propriétaires sont inquiets, serait de nature à énerver les propriétaires et ainsi à empirer la situation. Il vaut mieux laisser passer le pire de la crise et dans quatre ou cinq ans, lorsque les choses seront revenues à la normale, on pourra imposer la taxe. Sans doute le régime de taxation est plus sain du point de vue administratif, mais l'important c'est d'arriver à un résultat pratique.

M. Trépanier, après s'être enquis du projet plus longuement, estime qu'il vaut certes la peine d'être étudié.

Messede minuit à la basilique

Heure d'adoration demain soir à 11 heures, suivie de la messe — S. E. Mgr l'archevêque-coadjuteur prononcera une allocution et fera ses souhaits aux fidèles de son diocèse

La messe de minuit du Jour de l'An à la basilique, sera précédée d'une heure d'adoration qui commencera à 11 heures précises.

S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur, présidera la cérémonie et prononcera le sermon de circonstance à tous les fidèles de son diocèse. Les places sont libres et Mgr l'archevêque répètera son instruction à la messe de 11 heures le Jour de l'An même.

L'armée chinoise se retire

Des trains remplis de soldats chinois rentrent du front de Mandchourie

Tientsin, Chine, 30 (S.P.A.). — L'armée chinoise évacue aujourd'hui toutes ses positions à l'est de Changhaikouan. Deux trains chargés de troupes sont déjà arrivés de Tientsin à Lanchow et quatre autres trains sont en route. D'autres trains retournent à Tientsin pour aller chercher le reste de la garnison. La troisième brigade a évacué la ligne de chemin de fer de Tientsin et s'est retirée à l'ouest de Changhaikouan. La dix-neuvième brigade a évacué la ligne de Yingkeou sur un train blindé.

A l'intérieur du grand mur

Tokio, 30 (S.P.A.). — Une dépêche de Tientsin, Chine, à l'agence Rengo dit aujourd'hui que le maréchal Chang Hsueh Liang a ordonné le retrait de ses troupes de Tientsin à l'intérieur du grand mur, agissant en cela sur le conseil d'une certaine puissance.

En conférence à Nankin

Changhai, 30 (S. P. A.). — Les membres du gouvernement de Nankin ont passé la journée à conférer sur la situation qui découle de la marche de troupes japonaises dans la direction de Tientsin, situation qu'ils estiment sérieuse.

Deux trains de soldats chinois qui se rendent de Tientsin à Peiping ont passé par Changhai sans que les 500 soldats japonais postés dans cette ville interviennent. Un croiseur et trois destroyers japonais sont arrivés à Chinouangtao.

Les dépêches japonaises disent que par suite de la défaite des Chinois à Panchan hier et de l'attitude déterminée des troupes japonaises, les autorités chinoises de Tientsin et le maréchal Chang Hsueh Liang se sont rendu compte qu'il leur est impossible de garder le sud-ouest de la Mandchourie.

Bombardement

Changhai, 30 (S. P. A.). — Des avions japonais ont bombardé la gare du chemin de fer de Kaopangtze cet après-midi, d'après une dépêche de l'agence Kouomin.

Kaopangtze est le point sur lequel deux colonnes japonaises convergent, apparemment pour attaquer Tientsin.

Dans Taouchan

Moukden, 30 (S.P.A.). — La brigade japonaise que commande le général Kamura, a pénétré dans Taouchan à 2 h. 35 cet après-midi. Neuf trains de soldats japonais se sont rendus de cette ville à Hsin-min ce matin. Tous les services réguliers du chemin de fer Peiping-Moukden ont été suspendus, de même que tous les services téléphoniques et télégraphiques de ce chemin de fer. Les Japonais ont établi leur autorité sur tout le réseau, probablement pour l'utiliser dans leur marche dans la direction du sud-ouest.

M. Houde demande de former un comité des représentants des institutions, des maintenant, afin d'aller rencontrer le premier ministre, avant la reprise de la session.

M. Houde promet aux délégués de l'Institut que leur demande d'octroi de \$4,000 sera inscrite dans le budget des oeuvres sociales, au mois de mai prochain.

Les délégués

La délégation était composée de MM. Lindsay, de la maison Lindsay Ltd, Dr MacDonald, Dr Cypriot, Louis Dupire, du *Devoir*, Arthur Saint-Pierre, et autres.

Cette institution a pour but de faire l'enregistrement des aveugles, de leur procurer de l'emploi et d'organiser la prévention contre la cécité. Grâce à cette organisation, au 19 décembre dernier, 834 aveugles montréalais avaient été enregistrés avec leur histoire particulière, et 231 aveugles aidés depuis 18 mois. On a procuré de l'emploi à 29 qui gagnent un salaire annuel global de \$21,000. On enseigne la lecture et des métiers à 55 aveugles chez eux et on distribue gratuitement des livres à 93 aveugles.

Le coût annuel du budget de l'institution est de \$20,000. Le gouvernement provincial en fournit \$8,000. On demande \$4,000 à la ville. Le reste vient d'autres sources dont la charité publique.

Messages de MM. Carroll et Taschereau

Les souhaits du lieutenant-gouverneur et du premier ministre de la province à l'occasion du nouvel an

Québec, 30. (D. N. C.). — Voici les messages du lieutenant-gouverneur et du premier ministre de la province de Québec à l'occasion du nouvel an:

Les souhaits du lieutenant-gouverneur

"Si l'année qui se termine n'a guère apporté au monde de soulagement à ses embarras économiques et à ses maux financiers, elle a, d'autre part, et dans toutes les classes de la société, fourni de beaux exemples de charité et de coopération.

"J'espère fermement que l'année 1932 nous apportera un retour à la vie normale des affaires et au bien-être général.

"C'est ce que je souhaite ardemment à l'occasion de la nouvelle année, à tous les citoyens de cette province."

Les souhaits de M. Taschereau

Voici le message de M. L. A. Taschereau:

"L'année 1931 n'a plus que quelques heures à vivre et nous allons ouvrir une nouvelle page de notre existence. A cette occasion, je désire exprimer mes meilleurs vœux à l'excellente population de la province de Québec. Ces souhaits s'adressent à toutes les classes de notre société, à nos braves cultivateurs comme à nos courageux ouvriers, à nos industriels, à nos commerçants, à tous ceux qui font bénéficier leur province et leur pays de leur influence dans la finance ou les professions libérales; à notre vaillant clergé, à tous, en un mot, sans distinction de nationalité ou de croyance, je souhaite santé, bonheur et succès pour 1932.

"A l'annonce d'une nouvelle année, il est bon de porter un regard en arrière, de faire l'inventaire de l'année écoulée. Certes les derniers douze mois n'ont pas été toujours ensoleillés. Nous traversons des temps difficiles, mais la province de Québec n'a-elle pas été épargnée dans une large mesure et n'avons-nous pas lieu de remercier la Providence lorsque nous savons ce qui se passe ailleurs?

"Un bon nombre de nos concitoyens, ils ont fourni à leurs concitoyens plus fortunés l'occasion de leur tendre une main charitable et tous s'en sont trouvés meilleurs. L'union n'est que plus étroite entre les différentes classes de la société et grâce à ce bon esprit civique, nous pouvons envisager l'avenir avec plus de confiance.

"Puisse 1932 ouvrir de nouveau au monde la voie de la prospérité et à la province de Québec donner un nouvel essor à ses destinées et au rôle prépondérant qu'elle est appelée à jouer dans le Dominion.

(signé) "L.-A. TASCHEREAU."

M. Adjutor Perron nommé principal

M. Adjutor Perron, professeur à l'Ecole du Plateau, a été nommé principal à l'Ecole Saint-Louis-de-Gonzague, angle des rues Rachel et Chapeau, dans la paroisse de St-Louis-de-Gonzague.

M. Maginot est malade

Paris, 30 (S. P. A.). — M. André Maginot, ministre de la guerre, souffre d'une indigestion qui offre certains symptômes typhoïques. Son état n'est pas alarmant.

Pendaison de deux Japonais

Vancouver, 30 (S.P.A.). — Tadio Hitomi et Shinkick Sakurada, deux Japonais, ont été pendus à la prison d'Oakalla ce matin, pour le meurtre d'un compatriote, Nakichi Watanabe, commis le 29 mars dernier.

Une épidémie de peste

Moscou, 30 (S.P.A.). — Selon l'agence Tass, le passage de la frontière russe est interdit entre les villes d'Ordoubad et d'Astar à cause d'une épidémie de peste dans le village perse de Mirali, dans le district d'Ardebil. Les dépêches annoncent que l'épidémie a commencé il y a deux mois et qu'elle a causé 22 morts.

Un traité entre Saint-Marin et la Cité vaticane

Cité Vaticane, 30 (S.P.A.). — Le plus petit Etat indépendant au monde, celui de la Cité Vaticane, et la plus petite république qui soit, celle de Saint-Marin, qui est enclavée dans l'Italie, viennent de signer un traité en vertu duquel chacune des Etats reconnaît la monnaie de l'autre.

L'état de sir George Foster est très grave

Ottawa, 30 (S.P.C.). — L'état de sir George Foster était très grave, à midi.

Mort de l'abbé Emery Grandbois

Ancien professeur au Grand Séminaire de Québec et à l'Université Laval, M. Grandbois est décédé à l'âge de 59 ans

Québec, 30 (D. N. C.). — M. l'abbé Emery Grandbois, ancien professeur au Grand séminaire de Québec et à l'Université Laval, est mort à l'Hôtel-Dieu à l'âge de 59 ans.

Né à Saint-Casimir de Portneuf, le 14 mars 1872, J.-E. Grandbois était le fils de Michel-Adolphe Grandbois, propriétaire des seigneuries de la région. Il fit ses études au Séminaire de Nicolet, puis au Grand Séminaire de Québec. Elevé au sacerdoce le 10 mai 1896, il se dirigea à Jérusalem où il se spécialisa dans l'étude des écritures saintes sous la direction des Dominicains. Il revint licencié en philosophie et docteur en théologie en même temps que diplômé en écriture sainte. Il fut nommé professeur en cette matière de même qu'en langues sémitiques au Séminaire de Québec des 1898. En 1915, on lui confiait le cours de droit public de l'Eglise à l'Université Laval et l'an dernier, pour raisons de santé, il abandonnait ce poste occupé maintenant par M. l'abbé Ferdinand Vandry.

M. l'abbé Grandbois était membre du Conseil universitaire et fut longtemps assistant-directeur de la faculté de théologie dont il fut aussi professeur à plusieurs reprises.

Le défunt laisse deux frères: M. Henri Grandbois, de la Grande Allée, M. le notaire Adolphe-E. Grandbois, de Montréal, une soeur, Mme Maurice Rousseau (Blanche), de Montmagny, des neveux, MM. Alain, Louis Jérôme, Marc Grandbois, des nièces, Mme (Dr) Raymond Paquin, Mme Pierre Devarennes, Mme Marie Drouin, Mlle Marguerite Grandbois et Mlle Laurette Grandbois. La dépouille mortelle est exposée en chapelle ardente dans la chapelle de la Congrégation, au Séminaire. Vendredi après-midi, à 4 heures et demie, il y aura translation des restes à la chapelle extérieure du Séminaire et c'est là que le service sera chanté samedi matin, à neuf heures.

Les marguilliers de la paroisse Saint-Roch

Dans la paroisse Saint-Roch de Montréal, M. John Madden a été nommé marguillier. Il remplace M. J. A. Bérubé, sortant de charge.

Les autres marguilliers sont: MM. Patrick Cleary et M. Roch A. Bergeron, clercs.

M. E.-G. Goodfellow

M. E. G. Goodfellow, surintendant du service télégraphique du Pacifique Canadien, à Vancouver, est nommé vice-gérant du service des communications de cette compagnie, réseau de l'Est, avec bureaux à Montréal. M. Goodfellow remplace M. J. Mitchell, qui prend sa retraite après 45 ans de services.

Des épaves du "Liro"

Londres, 30 (S.P.A.). — Une dépêche adressée à Lloyd annonce qu'on a trouvé sur la côte de la Prusse orientale une bouée et quelques épaves du navire *Liro*, dont on est sans nouvelles depuis le 13 décembre.

Le *Liro* a quitté le port anglais de Hull le 10 décembre. C'est un navire esthonien. Il transportait 17 hommes d'équipage et quelques passagers.

Au marché St-Jacques

Une délégation des locataires des magasins au marché Saint-Jacques s'est présentée ce matin devant le maire, conduite par l'échevin Auger. Les délégués ont représenté que pendant la reconstruction du marché, leur clientèle s'est déshabituée de venir au marché, ainsi que les cultivateurs, et ils demandent un rajustement des prix de location d'ici mai prochain, alors que leur clientèle aura repris ses habitudes d'avant.

Leur demande a été accordée.

Le maire et le comité ont aussi reçu M. U.-H. Dandurand, représentant d'une compagnie qui voudrait construire un garage sous le Champ-de-Mars. M. Léon Trépanier représentait le groupe oppositionniste, à la demande du maire.

En Mandchourie

Peiping, 30 (S. P. A.). — Le quartier général du maréchal Chang Hsueh Liang annonce que le gouvernement provisoire de la Mandchourie demeurera à Tientsin sous la protection d'une garnison après le départ des troupes dans la direction du sud.

A WALL STREET

Nouvelle liquidation

New-York, 30. — Après un mouvement de hausse qui s'est continué pendant quelque temps après l'ouverture, une nouvelle liquidation est apparue et a fait reculer les cours de nouveau. Les avances initiales de 1 à 2 points ont été perdues et certains titres étaient même en recul vers midi.

La liquidation s'est d'abord faite dans le cas de l'American Telephone, puis s'est étendue à d'autres valeurs, telles que U. S. Steel, American Can, N. Y. Central, American Tobacco.

L'activité, toutefois, reste considérablement réduite.

Ce complot contre un ambassadeur

L'accusation lancée contre Vaneck n'est pas fondée, déclare le gouvernement tchécoslovaque — Les Soviets sont soupçonneux

Prague, Tchécoslovaquie, 30. (S. P. A.). — Le gouvernement tchécoslovaque a déclaré non fondée l'accusation lancée contre M. Karl Vaneck, membre de la légation tchécoslovaque à Moscou, d'avoir comploté contre l'ambassadeur du Japon en Russie. Un communiqué du ministère des affaires étrangères dit que l'accusation a été inventée et qu'elle est hautement invraisemblable, et il ajoute que les Soviets, pour quelque raison mystérieuse, paraissent vouloir compromettre la Tchécoslovaquie aux yeux du peuple russe.

Dénouement de Petrowsky

Moscou, 30. (S. P. A.). — M. Petrowsky, président du comité exécutif central, a dénoncé ce qu'il a appelé un complot d'un membre de la légation tchécoslovaque contre l'ambassadeur japonais en Russie. Il a affirmé que ce complot démontre que les intrigues internationales sont en cours pour faire éclater des conditions propices à une attaque contre les Soviets. La réalisation du plan quinquennal en quatre ans, a-t-il continué, constituera un acte de vigilance devant cette menace.

Que ceux qui se préparent à nous attaquer, a-t-il ajouté, sachent que si cela se produisait, les ouvriers des républiques soviétiques se dresseraient comme un seul homme pour la défense de leur patrie.

Dans l'Inde

L'attitude de Gandhi — Indices de scission au sein du parti congressiste — Les ouvriers feront la grève, le 5 février — Le mouvement de la "chemise rouge"

Bombay, 30. (S.P.A.). — Quelques-uns des adhérents de Gandhi déclarent qu'ils ne seraient pas surpris de voir le chef nationaliste accepter de faire partie de l'un des comités que le gouvernement a chargés de continuer la préparation d'une constitution de fédération panindienne, en prenant le travail où la conférence de la table ronde l'a laissé. En tout cas, on ne croit pas que le chef nationaliste recommence la lutte avant la réunion que le congrès doit tenir en mars.

Depuis son retour dans l'Inde, Gandhi paraît s'être laissé impressionner par les appels d'hommes d'affaires influents, qui lui ont dit qu'un renouvellement de la lutte annihilerait le peu le commerce qui reste à l'Inde.

Selon des chefs provinciaux, une partie seulement des 50,000 nationalistes emprisonnés au cours de la dernière lutte sont prêts à se soumettre à une épreuve qu'ils ont subi. En outre, Gandhi se rend compte que le gouvernement a fortifié ses positions.

Il y a des indices de scission au sein du parti congressiste. L'un des chefs extrémistes du parti a accusé Gandhi, il y a quelques heures, d'avoir fait le jeu des ministres britanniques.

</

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Mercredi, le 30 décembre

—Edwin Franko Goldman, chef de fanfare, dont les concerts d'été à Central Park, New-York, sont fort courus, exprimera ses opinions sur la musique municipale à 6 heures, poste WJZ. Joseph Kahn, pianiste, et Arcadie Birkenholz, violoniste, exécuteront quelques pièces musicales.

—Mary Zoller, pianiste et xylophoniste, offrira une série de pièces musicales harmonisées à sa fantaisie, à 6 heures, poste WGY, avec chant.

—Nick Lucas, troubadour moderne, chantera à 7 heures, poste WEAF. Il se fera aussi entendre le 1er et le 2 janvier à la même heure.

—William Grady, surintendant associé des écoles de la ville de New-York, exposera le programme éducatif de l'Etat de New-York, au poste WGY, à 7 heures. La causerie est sous les auspices de l'Association des instituteurs de cet Etat.

—Orchestre sous la direction de Freddie Rich, au poste WABC, à 8 heures, et chant par le quatuor des Round Towners.

—A la même heure, au poste WJZ, les radiophiles entendront Oliver Smith, ténor, et Michael Rosenberg, violoniste, dans un programme composé d'œuvres des meilleurs auteurs. Orchestre sous la direction de Josef Pasternack.

—André Kostelanetz dirigera un chœur à voix d'hommes, à 8 heures 45, poste WABC. Programme de chansons modernes.

Radio-Théâtre

De 9h. à 9h. 30, la troupe de "Radio-Théâtre" donnera sa 14ème émission consacrée au théâtre de Mme Emile de Girardin, avec audition des principales scènes de "La Joie fait peur", comédie en un acte qui est au répertoire de la Comédie-Française. Les commentaires seront faits par Mlle Marie-Claire Daveluy. Voici le programme détaillé:

1. "Le Théâtre de Mme Emile de Girardin", Mlle Marie-Claire Daveluy.

2. "La Joie fait peur". (Scènes 6, 7, 8, 10, 12, 13, 20, 21 et 23).

Personnages: Madame des Aubiers, Mme Jeanne Maubourg; Blanche, sa fille, Mlle Jeanne Arbellé; Adrien, son fils, M. Henri Letondal; Noël, vieux domestique, M. Hector Charland. (La scène se passe aux environs du Havre).

—A 9 heures, poste WEAF, on pourra entendre des extraits, joués par un orchestre, d'œuvres de Humperdinck, de Nicodé, de Kreisler, de Rubinstein et de Grieg.

—M. H. Aylesworth, président de la National Broadcasting Company, se joindra aux artistes des concerts Mobiloil pour célébrer le 150ème anniversaire de radio de cette compagnie, à 9 heures 30. George Jershwil, compositeur, prendra part au programme. Chant par Gladys Rice, soprano; Douglas Stanbury, baryton, et orchestre sous la direction de N. Shilkret.

—Luville Peterson, soprano, prima donna, chantera au programme du poste WABC, à 10 heures. Orchestre sous la direction de Freddie Rich.

—Programme de musique symphonique sous la direction d'André Kostelanetz, à 10 h. 15, poste WABC et aussi poste CKAC, avec le concours d'un quatuor mixte comprenant Adele Vasa, soprano; Barbara Maurel, contralto; Bradford Reynolds, ténor, et Lon McAdams, basse.

—De longs extraits du "Songe d'une nuit d'été", de Mendelssohn, seront interprétés, à 10 h. 30, au poste WEAF et CFCE, sous la direction de Gustave Haenschen ou de George Dilworth.

Concert Columbia

—Howard Barlow dirigera l'orchestre symphonique Columbia qui présentera, à 10 h. 30, poste WABC et CKAC, le programme suivant: Ouverture de "Merry Wives of Windsor", de Karl Nicolai; Sérénade de Schubert; Corège de nos du "Cœur d'Or" de Rimsky-Korsakoff; L'Apprenti sorcier, de Dukas; Danse des "Scènes napolitaines", de Massenet.

—Programme régulier, à 11 heures, poste WJZ, de l'heure du Coucher, sous la direction de Ludwig Laurier.

Judi, le 31 décembre

Discours von Hindenburg

—Les postes WEAF, WJZ et WABC et peut-être aussi les postes locaux irradieront les souhaits du président von Hindenburg à l'Allemagne et à l'Amérique de 3 heures 30 à 4 heures (heure de l'est). Il parlera en allemand de Berlin et son discours sera traduit en anglais par Herr Otto-C. Kiep, consul-général allemand à New-York. Paul von Hindenburg parlera de la demeure officielle des présidents du Reich. Il y aura cinq minutes de musique au début. Il sera alors 9 heures 30 du soir en Allemagne.

Emission de Heidelberg

—Une autre émission d'Allemagne en Amérique aura lieu à 6 heures, (heure de l'est) alors qu'il sera minuit à Berlin, par la chaîne Columbia, WABC et le poste CKAC. Elle est destinée à peindre l'atmosphère de gaieté de cette ville, scène de l'opérette du "Prince Étudiant". On entendra d'abord les carillons des églises avoisinant l'Université, puis suivront des chants allemands exécutés par les étudiants de cette ville universitaire dus aux auteurs suivants: Goethe, Zimmermann et Blasser.

Le "Big Ben"

—De 6 heures 59 à 7 heures 02, (heure de l'est) alors qu'il sera minuit à Londres, les radiophiles pourront entendre par la deuxième fois le son du fameux Big Ben qui surmonte le toit des édifices parlementaires de Londres, sonnant les douze coups de minuit et

Karl, ténor, chantera et l'orchestre exécutera des extraits des œuvres de Herbert, de "Rose-Marie". Il jouera aussi la fameuse valse de Strauss: "Le Danube bleu".

—Mme Rosette Andy, contralto hongroise, fera ses débuts devant le microphone américain, à 10 heures, poste WEAF. Plusieurs autres artistes prendront part à ce programme. Orchestre sous la direction de Cesare Soderio.

—A 11 heures, poste WJZ, Ludwig Laurier présentera les pièces suivantes: Extrait de "Lohengrin", de Wagner; Freuet euch des Lebens, de Strauss. Swing along, de Cook. Etoile du soir, de "Tannhäuser", de Wagner.

—Inauguration à 11 heures d'une série de programmes de musique d'orchestre exécutée sous la direction de Jacques Renard au Café de la Paix.

Alfred AYOTTE

Postes locaux

MERCREDI, LE 30 DECEMBRE

CKAC

3.45 Clôture des Bourses de Montréal et de New-York.

4.00 Harvey Robb, organiste.

4.30 Disques.

5.00 Théâtre des Petits.

5.30 Orchestre du Ritz-Carlton.

5.45 Cote de la Bourse. Nouvelles.

6.00 Rapports des marchés.

6.10 Disques.

6.45 Programme Valade et Lafortune.

7.00 Orques.

7.30 Caisse Nationale d'Economie.

7.45 Comédie.

8.00 Mélodie de genre.

8.15 Causerie de l'abbé Henri Jasmin.

8.30 Dr. Herbert Saunders, organiste.

9.00 Radio théâtre, de la Baie d'Hudson.

9.30 Orchestre du Ritz-Carlton.

10.15 Symphonie d'André Kostelanetz.

10.30 Concert.

11.00 Nouvelles.

11.05 Poèmes symphoniques.

11.05 Nouvelles du Nord.

11.30 Orchestre de Bill Bessett.

CFCE

7.15 Orchestre Lannin. NBC.

7.30 Programmes commerciaux.

8.00 Disques.

9.15 Comédie.

9.30 Studio.

9.45 Sautes et nouvelles.

10.00 Programme du C. N.

10.30 Voir Radio-Gazette.

11.00 Fermeture.

JEUDI, 31 DECEMBRE 1931

CKAC

8.00 L'heure du déjeuner.

8.30 Chants.

9.00 Mélodies populaires.

10.00 Bonjour Madame, et Jovette Bernier.

10.30 L'ouverture de la Bourse.

10.45 Heures des courses aux magasins.

11.00 Poèmes symphoniques.

11.45 Disques. "La bonne chanson française".

12.00 Trio de concert.

12.30 Bourses de Montréal et de New-York.

12.45 Causerie française d'hygiène.

1.00 Orchestre Rex Battle.

3.45 Clôture de la Bourse.

5.00 Orchestre du Ritz-Carlton.

5.45 Nouvelles. Cotes de la Bourse.

6.30 Disques.

7.15 Programme.

7.45 Comédies.

8.30 Variétés.

9.00 Le poste WESLP irradiera la partie qui sera jouée à Toronto entre les Maple Leafs et le Montréal.

10.00 Pin, de la troisième période de la série qui sera disputée entre les clubs Montréal et Toronto, à Toronto.

11.00 Résultats des parties de hockey.

11.05 Poèmes symphoniques.

11.15 Orgue.

11.30 Programme de nouveautés.

CFCE

8.30 Chœurs. NBC.

9.00 Refrains favoris.

9.45 Programme musical. NBC.

10.00 Mme Blake. NBC.

10.15 Disques.

11.00 Hugo Mariani et ses Marionnettes. NBC.

12.00 Chants variés. NBC.

12.15 Disques.

12.45 Orchestre NBC.

1.00 Cotes de la Bourse.

1.30 Déjeuner en musique. NBC.

2.00 Disques et soli de piano.

2.15 Programme NBC et disques.

7.15 Orchestre Lannin. NBC.

7.30 Studio.

7.45 L'homme de la planète Mars. NBC.

8.00 Mac Quétel, soprano, et Rudy Vallee. NBC.

9.00 Programme commercial.

9.15 Sautes.

9.30 Récit d'aventures.

10.00 Programme du CNR.

10.30 Sautes et nouvelles.

10.45 Mélodies.

11.00 Heure du coucher. NBC et fermeture.

VENDREDI, LE 1er JANVIER

CKAC

8.00 L'heure du déjeuner.

8.45 Old Dutch Girl. CBS.

9.15 Les chanteurs Madison. CBS.

9.30 Tony's Scrap Book.

10.00 Balades.

10.00 Mme Blanche Archambault, soprano, et Alice Sainte-Marie, pianiste.

10.30 Poèmes symphoniques.

5.00 Orchestre du Ritz-Carlton.

5.45 Nouvelles. Sommaire des émissions de la soirée.

6.00 Sera annoncé.

6.15 La Société des Artisans canadiens-français, Lionel Daunais, baryton.

6.45 Programme musical.

7.00 Disques et variétés.

7.45 Comédie.

8.00 L'heure provinciale.

9.00 Voir Radio-Gazette.

9.15 Orchestre du Ritz-Carlton.

10.00 L'heure de musique du Canadien Pacifique.

11.00 Nouvelles.

11.15 Orgue.

11.30 Orchestre de Bill Bessett, de l'hôtel Windsor.

CFCE

8.30 Chœurs. NBC.

9.00 Quatuor mixte. NBC.

9.15 Refrains favoris.

11.00 Critique Darnoch, NBC.

12.00 Disques.

12.45 Orchestre Rosebrook. NBC.

1.00 Cotes de la Bourse.

1.30 Ensemble à corde. NBC.

1.45 Opéra, voir Radio-Gazette.

3.00 Disques variés.

7.00 Studio. NBC.

7.15 Critique musicale pour enfants.

7.45 Orchestre du Château Laurier.

8.15 Le Petit Forum.

8.45 Orchestre Jack Denny.

9.15 Comédie.

9.30 Violon et chant.

10.00 Contes exotiques.

10.30 Revue d'actualités.

10.45 Orchestre du Château Laurier, Ottawa.

11.00 Franklin Legge, organiste.

11.30 Orchestre Jack Denny.

Longueur d'ondes en mètres et nombre de kilocycles des postes ci-haut mentionnés:

Postes	Mètres	Kilocycles
CKAC	411	730
CFCE	291.3	1030
WEAF	454.3	660
WJZ	394.5	760
WABC	348.6	860
WGY	379.5	790
WLWL	272.6	1100
WTIC	287.8	1060

Soyez aux écoutes, ce soir

Poste C.K.A.C. — à 7 heures

"Programme Roger & Gallet"

Marche du Midi

Que je suis content (chant)

La-haut sur la butte (chant)

Estudiantina (valse)

Coupable de vingt vols

Kingston, Ontario, 30 (S. P. A.). — Edgar Batten, ex-complable de la "Légère Auto Supply Company" dans cette ville, s'est avoué coupable de vingt vols d'une somme globale de \$13,000. Le magistrat J.-M. Farrell l'a condamné à un an de prison à Guelph et à trois ans pour chaque vol, toutes les sentences étant purgées simultanément.

Batten a été arrêté il y a deux semaines à Niagara-Falls.

Une deuxième lettre de Mgr Turquetil

AUX AMIS DE SES MISSIONS — A PROPOS DE L'HOPITAL DE CHESTERFIELD

Nous avons déjà publié une première lettre de Mgr Turquetil, qui s'adressait particulièrement aux lecteurs du Devoir. En voici une deuxième, où le nouveau vicaire apostolique de la Baie d'Hudson parle à tous les amis de ses missions:

Décembre 1931

Joyeux Noël, bonne, heureuse et sainte année 1932.

En vous exprimant ses meilleurs vœux et souhaits, le missionnaire des Esquimaux est heureux de vous dire toute la reconnaissance de son cœur. Il vous est reconnaissant d'avoir compris le mot d'ordre du Saint Père, qui est que, aujourd'hui, pas un seul catholique ne doit se désintéresser des Missions, que tous et chacun doivent les aider par la prière, par la charité, et par le zèle qui fait qu'on en parle autour de soi. Oui, merci de l'avoir compris, merci de l'avoir fait. Si vous sachiez tout le bien que vous faites au missionnaire! Sans la charité de ses amis, de ses bienfaiteurs, pourrait-il rester en ces déserts de neige, où l'on manque absolument de tout? Et, s'il n'y restait pas, comment pourrais-je convertir les Esquimaux? Je vous ai dit déjà que chaque jour, depuis plusieurs années, à l'action de grâce qui suit la Sainte Communion, missionnaires et néophytes prient ensemble à haute voix pour leurs bienfaiteurs. Or, le 3 octobre dernier, en la fête de la Petite Fleur, notre bien-aimée patronne, quatre religieuses, Soeurs Grise de Nicolet, leur frange gaitée, leur confiance absolue en la Providence le montrent bien, elles aussi vous disent comme moi: Les temps sont durs, mais nous restons quand même, on ne fermera pas de missions, on ne fermera pas l'hôpital, le Bon Dieu ne le veut pas, on priera plus fort, nous nous trouverons encore d'autres amis, on tiendra, on convertira les Esquimaux, et l'année 1932 sera pour tous une bonne, heureuse et sainte année.

De grand cœur, je vous bénis en N. S. et Sa Sainte Mère.

A. TURQUETIL, O.M.I.
Préfet apostolique de la Baie d'Hudson.
Churchill, Manitoba.

Nouveau docteur de l'Eglise

S. S. Pie XI vient de proclamer docteur de l'Eglise le cardinal jésuite, Robert Bellarmine, canonisé l'an dernier. Le Saint-Siège n'est pas prodigue de ce titre. Vingt-six saints seulement en étaient jusqu'ici honorés: saint Jean Chrysostome, saint Basile, saint Grégoire de Naziance, saint Athanase, saint Ambroise, saint Augustin, saint Grégoire le Grand, saint Jérôme, saint Cyrille d'Alexandrie, saint Cyrille de Jérusalem, saint Jean Damascène, saint Léon le Grand, saint Pierre Chrysologue, saint Isidore, saint Pierre Damien, saint Anselme, saint Bernard, saint Bonaventure, saint Thomas d'Aquin, saint Hilare, saint Alphonse de Liguori, saint François de Sales, le vénérable Bède, saint Ephrem, saint Jean de la Croix, saint Pierre Canisius. De ces vingt-six docteurs, trois furent cardinaux, dix-huit évêques, neuf prêtres. Cinq étaient bénédictins, deux jésuites, un dominicain, un franciscain, un réformateur.

C'est à cause de leur grande science et des bienfaits qu'en retient les fidèles que le titre de docteur est accordé à des personnages déjà reconnus pour leur sainteté. Voici en quels termes S. S. Pie XI a proclamé les mérites de saint Robert Bellarmine:

"Les monuments splendides qu'il nous laissa de son génie nous démontrent clairement qu'il n'y a quasi aucune branche de la science ecclésiastique que le saint n'ait cultivée avec fruit. Et comme "une lumière placée sur le chandelier" pour qu'elle resplendisse aux yeux de "tous ceux qui sont dans la maison", il éclaira par la parole et par les œuvres les catholiques et ceux qui avaient rompu avec l'unité de l'Eglise: comme une étoile dans le firmament, avec le rayon magnifique de sa science, aussi vaste qu'élevée et sublime, avec la splendeur de son intelligence géniale, il rendit claire pour tous les hommes de bonne volonté la vérité aimée par lui par-dessus toutes choses, apologiste le plus éminent, non seulement de son temps, mais aussi de ceux qui suivront, par sa défense vigoureuse des dogmes catholiques, il conquiert l'admiration et le culte de tous ceux qui aiment vraiment l'Eglise du Christ."

Un chasseur tue accidentellement son frère

Les Trois-Rivières, 29 — Louis Grenon, de Drummondville, a tué accidentellement d'un coup de fusil son frère Victor, aussi de Drummondville, pendant une partie de chasse. Tous deux avec leur frère Armand étaient en promenade chez leur père, M. Armand Grenon, à Mansue. Tous se rendirent dans le bois pour chasser. Tout à coup Louis Grenon vit remuer des branches d'arbres à 80 pieds de distance. Croyant que c'était un gibier, il fit feu. Victor Grenon fut traversé de part en part par la balle et tomba en s'écriant: "Louis, tu m'as tué!" Victor Grenon expira dans les bras de son frère, accouru au cri lancé par le blessé. Un verdict de mort accidentelle fut rendu à l'enquête tenue par le Dr Hélie, coroner, de Saint-Grégoire.

Victor Grenon laisse sa femme, quatre enfants, son père, sa mère, quatre frères et trois sœurs. Il n'était âgé que de 37 ans.

CONTRAT POUR LE TRANSPORT DES CORRESPONDANCES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, 29 janvier, 1932 pour le transport des correspondances de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années à 100 par semaine sur la route rurale No 1 de NAPIERVILLE, à commencer le 1er avril 1932 prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés sur les conditions du contrat projeté peuvent être consultés aux bureaux de poste de NAPIERVILLE et au bureau de l'Administrateur de district où l'on pourra aussi se procurer des formulaires de soumission.

TALOR
Administrateur de District.
Bureau de l'Administrateur
de District.
Montréal, 14 décembre 1931.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

"Voici le message du Président de la Fédération de l'Imprimerie, M. Ch. Paquette, à l'occasion du nouvel an."

"La Fédération de l'Imprimerie commence sa septième année d'existence. Elle possède déjà des effectifs nombreux et ses syndicats affiliés sont répandus dans toutes les principales villes de la province: Montréal, Québec, Sherbrooke, Chicoutimi, Hull, Saint-Hyacinthe. C'est dire que les six premières années ont été des années de succès. Je souhaite que 1932 surpasse toutes les autres et que tous les syndicats affiliés recrutent de nombreux membres et que d'autres syndicats viennent renforcer nos rangs.

Les difficultés économiques par lesquelles nous passons poussent les esprits à beaucoup d'erreurs. Personne n'a pensé d'accuser les hauts salaires, ou plutôt les salaires raisonnables, d'être la cause du malaise actuel; et voici qu'aujourd'hui plusieurs proposent comme remède au chômage la suppression de ce qui n'en est pas la cause, la suppression des hauts salaires. Il est donc probable qu'après avoir passé une crise de souffrance due au manque de travail l'ouvrier sera, au cours de la nouvelle année, en butte à mille difficultés pour conserver le salaire qui lui permet de mener une vie simplement humaine.

"Il n'est qu'un seul moyen de résister à toutes les difficultés; il est un seul moyen pour l'ouvrier de posséder le bien-être matériel et moral; c'est l'union d'autant plus solide que les ennemis sont plus nombreux et plus redoutables. Aussi au début de 1932 n'ai-je qu'un vœu à exprimer, c'est que les ouvriers de l'imprimerie entrent de plus en plus dans les syndicats et que les syndicats se groupent eux-mêmes dans des fédérations solides et parviennent à conserver la part des biens que la Providence a mis sur la terre pour le bonheur de tous.

"A tous les syndicats affiliés à la Fédération, à cette Fédération elle-même je souhaite donc succès et prospérité."

Enquête sur le taux des salaires (Terrassiers-Manoeuvres)

A leur dernière assemblée, les membres du Syndicat des terrassiers-manoeuvres ont décidé de faire une enquête sur les salaires hebdomadaires et annuels reçus par les journaliers de Montréal au cours de l'année écoulée. A cette fin le syndicat demande à tous les journaliers, qu'ils soient du syndicat ou non, de bien vouloir adresser à l'édifice des Syndicats catholiques, 1231 DeMontigny est, une lettre indiquant le salaire qu'ils ont reçu par heure, ce qu'ils ont gagné par semaine et au cours de toute l'année. Nous serions très heureux de connaître approximativement le temps perdu à cause de la mauvaise température et du manque d'ouvrage. Le résultat de cette enquête sera envoyé aux autorités gouvernementales et municipales afin de demander plus de protection pour les journaliers. Cette enquête ouvrira les yeux de ceux qui croient que le salaire des ouvriers est trop élevé vu la diminution du coût de la vie.

Installation des officiers de l'auto-voiture

L'installation des officiers a donné lieu, au syndicat de l'auto-voiture, à une belle fête.

M. Léonce Girard, secrétaire des Syndicats catholiques, présidait l'installation. Les nouveaux officiers sont les suivants: H.-T. Lachapelle, président; D. Pilon, 1er vice-président; J. Bourget, 2e vice-président; S. Cantin, secrétaire-archiviste; G. Viau, sec.-fin.; U. Langlois, trésorier; L. Desjardins, maître de cérémonies; C. Piché, commissaire-ordonnateur et E. Bisson, sentinelle.

A la suite de l'installation des officiers, M. Léonce Girard félicita le syndicat de l'auto-voiture de l'œuvre admirable qu'il accomplissait avec tant de constance depuis nombre d'années. Le syndicat de l'auto-voiture est en effet un des plus anciens syndicats affiliés au Conseil central des Syndicats catholiques de Montréal. Il a en plus d'une circonstance obtenu de notables augmentations de salaires et des améliorations dans les conditions de travail. L'union des ouvriers de l'auto-voiture, a dit M. Girard, est devenue plus nécessaire que jamais. Son rôle pour cette année sera de propager les principes de justice et de charité, de protéger l'ouvrier contre les baisses de salaires qui les menacent et de défendre la société contre les dangers du communisme.

CONTRAT POUR LE TRANSPORT DES CORRESPONDANCES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, 29 janvier, 1932 pour le transport des correspondances de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années à 100 par semaine sur la route rurale No 1 de NAPIERVILLE, à commencer le 1er avril 1932 prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés sur les conditions du contrat projeté peuvent être consultés aux bureaux de poste de NAPIERVILLE et au bureau de l'Administrateur de district où l'on pourra aussi se procurer des formulaires de soumission.

TALOR
Administrateur de District.
Bureau de l'Administrateur
de District.
Montréal, 14 décembre 1931.

M. E. Ouellette est actuellement agent d'affaires du Syndicat de l'auto-voiture.

Syndicats des travailleurs en chaussures

Les sections des monteurs, machinistes, cuir à semelles ont, ce soir, une assemblée importante. M. A. Durand, agent d'affaires, présentera un rapport des nombreuses activités du syndicat au cours de la dernière quinzaine. Plusieurs autres questions sont à l'ordre du jour.

Trains spéciaux

Le Canadien National fera circuler des trains spéciaux à l'occasion du Jour de l'an pour l'utilité des personnes qui demeurent en dehors de Montréal et qui veulent venir dans la métropole.

Les bouchers aussi

L'Association des bouchers est heureuse d'appuyer le mouvement du Comité des œuvres catholiques pour une meilleure observance des fêtes d'obligation. Elle recommande instamment à tous ses membres de ne pas ouvrir leurs magasins le 6 janvier prochain, fête de l'Épiphanie.

Louis DAIGNAULT, président.

Nouveaux sténographes judiciaires

Les examens semi-annuels pour l'admission à la pratique de la sténographie judiciaire tenus au Palais de Justice le 12 courant devant la Commission examinatrice déléguée par le Barreau de Montréal, ont encore donné de brillants résultats.

Les épreuves consistent en des dictées de 560 mots en quatre minutes, lesquelles doivent être fidèlement transcrites.

Mlle Wilhelmine Lapointe a obtenu les brevets français et anglais. M. Fortunat Legault a décroché le brevet français; M. Lionel Lefebvre, sténographe bilingue attaché à la Chambre des Communes, Ottawa, brevet anglais. M. Lefebvre a déjà obtenu le brevet français. MM. Arthur Bédard et Emilien Marion ont reçu le brevet français.

Le brevet a aussi été octroyé à M. Olivier Thibault, avocat.



M. J. A. Lyons, chef du parti de l'Australie unie, devient premier ministre de l'Australie à la suite des dernières élections.

L'accident à la bibliothèque vaticane

Cité Vaticane, 30 (S. P. A.). — A la commission pontificale d'enquête sur la cause de l'éroulement d'une partie du toit de la Vaticane, le lieutenant Saverio Adamo, ingénieur de l'aviation italienne et expert en sismographie, a exprimé l'opinion que la vibration de la nouvelle usine d'énergie électrique de la Cité Vaticane a pu causer l'accident. L'usine se trouve à environ 200 verges de la bibliothèque.

Selon d'autres ingénieurs, le travail de centaines d'années et une construction défectueuse ont pu causer l'éroulement.

On fera des expériences pour déterminer si l'accident peut être attribué aux vibrations de l'usine.

Le juge Anglin va mieux

Ottawa, 30. (S.P.C.). — Le juge en chef P.-A. Anglin, qui a été malade au cours de sa visite à Rome, était "beaucoup mieux", selon un câblogramme reçu par Mme Anglin hier matin. M. le juge Anglin projette de quitter Rome vers le 6 janvier pour revenir au Canada.

Vente de fin d'année 1931 RADIOS A PRIX D'OCCASION



Récepteurs de démonstration, tout électriques et légèrement usagés.

Prix régulier \$148

Réduit à

\$79.50

CE SUPERBE MODELE "BROCK"

DE FOREST CROSLEY

Beau cabinet en noyer, châssis à trois lampes bigrilles, haut-parleur dynamique de grandes dimensions, cadran illuminé, son magnifique.

A nos conditions faciles

\$5 comptant et \$5 par mois

Plusieurs autres occasions semblables

Nos magasins restent ouverts tard jusqu'au jour de l'An.

LINDSAY'S
C.W. LINDSAY & CO. LIMITED
PIANOS RADIOS ORGANS

J.-A. Hébert, Prés. et Gérant général

MAGASIN PRINCIPAL
1112
rue Ste-Catherine ouest
(Juste à l'ouest de Peel)

6885
rue St-Hubert
(Près Bélanger)

380
rue Ste-Catherine Est
(Coin St-Hubert)

6232
rue Wellington
Verdun

MONTREAL

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

Le Page féminine

LE CHAPELET

Accueillez-moi ce soir, je suis lasse, ô Marie,
Et la peine du jour s'appesantit sur moi;
Je ne peux pas prier, mon âme endolorie
Ne trouve plus les mots pour exprimer sa foi.

Je sais bien qu'aujourd'hui ma prière imparfaite
Est lourde et sans élan pour monter jusqu'à vous;
Tout à l'heure, pourtant, lorsque j'aurai fait,
Où pourrai-je être mieux, Mère, qu'à vos genoux?

J'ai pris mon chapelet dont la chaîne bénie
En retenant mes doigts vient apaiser mon cœur;
Son rythme égal et simple en sa monotonie
Exalte vos attraites comme un céleste chœur.

J'ai besoin de l'appui d'une indulgente mère
Pour reposer mon front sur votre cœur aimant,
Ce front tout alourdi de doute et de chimère,
Qui veut dans votre sein se cacher un moment.

J'ai besoin de pleurer mes torts et mes faiblesses,
De renier le mal triomphant ou caché,
De répéter surtout les paroles qui laissent
L'espérance effacer la trace du péché.

Ils disent tout cela mieux que je ne puis dire,
Ses modestes Ave dont l'orgueil se défend;
Ils sont mon oraison, ma science et ma lyre,
Car mon âme ce soir est celle d'un enfant.

Mais que sont devenus les charmes de l'enfance,
Sa droiture, sa foi, son exquise fraîcheur?
Je n'en ai gardé rien, hormis l'insuffisance
Qui fait si tôt fléchir les forces du pêcheur.

Pourtant, si vous offrant mon âme tout entière,
Je viens vous saluer comme fit Gabriel,
Je sais que votre amour entendra ma prière,
Et que ma faible voix pourra percer le ciel.

Et c'est pourquoi je viens, humblement prosternée,
Oublier près de vous lassitude et rancœur,
Car j'aime dans la paix achever ma journée,
Mon chapelet aux doigts et votre amour au cœur.

Yv. DELAHAYE

Une actrice qui se fait religieuse



Mlle Suzanne DELORME, actrice française de Paris, après avoir connu un grand succès sur les planches, a étonné dernièrement tous ses amis en décidant d'entrer en communauté.

pelotte à épingles perlée complètement l'ensemble.

Les jouets sont recherchés, très recherchés, ici c'est une minuscule chaise de satin grenat capitonné, une commode lilliputienne, un service à thé tout doré, une ombrelle, qui appartenait à une poupée assise près de ses trésors; poupée à la taille de guêpe, aux pauvres bras de chiffon, suppliants, au visage de cire animé qui regarde de ses yeux naïfs et trop bleus une complueuse poupée moderne en pyjama de velours noir qui étend sa grâce souveraine sur un profond fauteuil d'acier nickelé.

(Mode Pratique).

La diphtérie

Les mères de familles connaissent, pour la plupart, la maladie grave qu'est la diphtérie. Un grand nombre d'entre elles ont l'occasion d'en observer les symptômes chez les propres enfants. La maladie, il est vrai, ne présente pas autant de dangers aujourd'hui qu'autrefois. L'introduction du sérum dans le traitement de la maladie a grandement diminué la mortalité causée par la diphtérie. Mais la maladie n'en est pas moins très répandue. Les rapports statistiques, tant de la province de Québec que de la ville de Montréal, nous l'apprennent que trop éloquemment. On y apprend en effet, que la diphtérie a causé 401 décès dans la province et 83 dans la ville de Montréal. De plus, avec une mortalité moyenne de 8 pour cent, on peut calculer que le nombre des cas a pu s'élever à 5,000 dans la province et à plus de 1,000 à Montréal.

Voilà le bilan de la diphtérie. La maladie n'est pas encore vaincue. Et, cependant, les savants nous ont mis entre les mains un moyen d'une efficacité souveraine, capable de nous rendre maîtres de la maladie, de l'éliminer complètement. Ce moyen, c'est la vaccination par l'anatoxine Ramon. Il s'adresse particulièrement aux jeunes enfants, de 1 an et plus jusqu'à l'entrée de l'école, parce que se sont eux qui sont le plus aptes à prendre la maladie et à en mourir.

Les mêmes rapports annuels nous apprennent les efforts considérables déployés en faveur de la vaccination contre la diphtérie. Dans les unités sanitaires de comités qui fonctionnent dans la province, 58,527 enfants ont été vaccinés en 1930. A Montréal, au cours de la même année, 11,532 enfants ont aussi été vaccinés contre la diphtérie. C'est là un travail excellent auquel il convient d'applaudir. Mais, il faut que toutes les mères de famille apportent leur coopération nécessaire aux médecins et aux infirmières préposées à la vaccination.

C'est pourquoi la Fédération des Oeuvres sociales de Santé, qui a pour mission de favoriser tous les bons mouvements en faveur de l'hygiène, adresse un pressant appel à toutes nos mères de familles de conduire leurs enfants au centre de vaccination pour les protéger efficacement contre cette maladie facilement évitable qu'est la diphtérie.

— N'insistez pas docteur, interrompit le général, à ton bas, mais glacial, Madame a sûrement besoin de repos...

Ah! elle n'avait besoin de s'échapper à ce cauchemar de voir près d'elle, debout, sévère, méprisant, Bernard, Bernard... et elle fit un pas vers la porte, tandis que le major était entre ses dents:

— C'est très regrettable.

— Il y a tant de choses regrettables! proféra soudain le général avec une colère contenue...

Déjà! C'était le premier soufflet! pensa-t-elle. Il oubliait tout! même son enfant mourant, pour sa rancune... Une indignation la secoua et lui rendit toute lucidité, elle s'approcha du major et dit vite, tout bas, mais avec fermeté:

— Je me retire docteur. Je crois que ma présence n'est plus indispensable ici; mais mon fils reste absolument à votre disposition. A la moindre alerte, vous n'aurez qu'à l'envoyer chercher.

— Il serait plus simple qu'il demeurât là, remarqua le major, visiblement déconcerté. Il peut dormir

BON A SAVOIR

A LA CAMPAGNE

L'hiver, particulièrement pluvieux, a fait gonfler, dans les jardins, les portes en bois et les barrières.

Voici un procédé bien simple à employer et d'une efficacité qui vous étonnera:

Si votre porte ne ferme plus, enduisez-la de savon noir: elle redressera immédiatement docile.

AUX FENETRES

Il est assez à la mode, aujourd'hui, de supprimer les rideaux de vitrages et de les remplacer, soit par un panneau flottant, en voile de Ceylan brodé de sole artificielle, soit par de doubles rideaux de tulle, enroulés, retenus par des embrasses de même matière, et croisés, ou se joignant.

La vitre elle-même, dans ces deux cas, demeure nue, ce qui n'empêche pas la fenêtre d'être ouverte et jolie au possible.

Les doubles rideaux croisés, surtout, sont décoratifs. On les pose sur une double tringle, ce qui fait qu'ils ne gênent nullement au moment où l'on ouvre la fenêtre.

ON PEUT LAQUER soi-même un meuble de bois blanc. Mais il est utile de passer sur le meuble deux couches de peinture blanche avant de passer la laque elle-même.

Que ces couches de peinture soient très légères, ainsi, d'ailleurs, que celle de vernis.

POUR REMPLACER LA PENDERIE

Les placards sont chose inconvenue dans les maisons modernes. La sâcheuse lacune! Efforçons-nous d'y remédier.

Si nous n'avons point de penderie, faisons faire par le menuisier un alignement de planchettes qui aura forme de meuble. Faisons fixer une planche au mur, à 2 verges de hauteur, et 12 1/2 pouces plus bas, une seconde planche. Voilà un refuge pour nos chaussures, brosses diverses et autres objets encombrants.

Dans la plus basse planche, nous introduisons autant de pitons qu'il est nécessaire pour soutenir nos cintres chargés des robes, costumes et manteaux.

Bien entendu, il va falloir dissimuler tout cela. C'est-à-dire que nous poserons, tout autour de la planche haute, un volant long de 12 1/2 pouces et juponnant, qui cachera chaussures et autres. Autour de la seconde planche, le même tissu sera disposé, très foncé, et tombant jusqu'à terre. Sur la planche supérieure, nous pourrions disposer quelques menus bibelots, un vase, un bougeoir, deux ou trois livres. Ce sera très gentil et plus commode encore!

Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste

La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste accuse réception, avec reconnaissance, d'un don de \$150.00, qui lui a été attribué à la suite du concert organisé en octobre, au Monument National, par Mme Ernest Bouthillier et par Mlle Marie-Alma Bouthillier.

Adoration nocturne

Les adorateurs sont tous convoqués pour trois réunions: 10. Jeudi, le 31, à Notre-Dame, pour 10 heures, à la salle des séances, pour la fête du cinquantenaire; 20. Samedi, le 2 janvier, à la chapelle des Carmélites, pour 8 heures; 30. Mercredi, le 6, à l'Hospice Gamelin, pour 8 heures.

MICHELLE LE NORMAND (Mme Léo-Pol Desrosiers): *Autour de la Maison*. Illustrations de Mme Lionel de Bellefeuille. Un des plus grands succès de librairie du Canada français, ce livre, dont la troisième édition vient de paraître, en est à son sixième mille. "Livre mortel, chef-d'œuvre du terroir", ainsi le qualifiait notre poète Albert Lezard à sa parution. Rempli d'originalité. En vente au Service de Librairie du Devoir \$1.00 franc, par la poste \$1.05.

La fête des arbres de Noël à Ste-Justine

600 enfants goûtent aux joies de Noël — Belle manifestation au dispensaire et visite dans chaque salle

Pour une fois de plus, hier l'après-midi, nombre de bienfaiteurs et amis de l'Hôpital Sainte-Justine ont visité et soulagé l'enfance douloureuse, à l'occasion du dépouillement des énormes sapins décorés et illuminés, au dispensaire de l'hôpital et dans chacune des salles. Au dispensaire, 325 enfants reçoivent vêtements, bonbons, fruits, jouets; aux étages supérieurs, chaque salle, chaque service a son arbre de Noël dont les branches ploient sous le fardeau des multitudes de présents, et tout cela grâce à la générosité des dames patronesses et des amis de Sainte-Justine.

M. l'abbé Omer Deschênes, chapelain de l'hôpital, vint bénir le gigantesque sapin du dispensaire, ainsi que l'assistance. Il était accompagné de M. Tancrède Fortin, des docteurs Dubé et Bernard et de M. J. E. Tisseur, de Mmes L. de G. Beaubien, D'Artois, René T. Leclerc, J. P. A. Bérubé, Mlle Rolland, Mmes Paul Lacoste et Arthur Branchaud. Le président du comité exécutif, M. Tancrède Fortin, invité par le Dr Dubé à prendre la parole, rendit hommage à l'oeuvre admirable de Sainte-Justine et encouragea les dames patronesses à continuer leur louable tâche.

Après la visite en détail de l'hôpital, le thé a été servi sous la direction de Mmes A. Berthiaume et L. P. Forest.

Nous donnons ici les noms des organisatrices de cette belle fête: présidente de l'organisation des arbres de Noël pour les enfants hospitalisés: Mmes J. P. L. Bérubé et A. Tarut (département privé); comité de couture: Mmes Lahaie, Hudon, Morin, Mlle Bélisle (salles Sacré-Coeur et Sainte-Jeanne d'Arc); Mme H. Colette (salle Saint-Pierre et solarium); Mme Pierre Rolland (salle Saint-Gérard); Mme J. A. Mercier et Mme Gerin (salle Sainte-Cécile); Mme Cypriol, Mlle Hélène Bérubé, Mlle Lucette Lavoie (salle Saint-Joseph); Association des gardes-malades graduées (salles Sainte-Marie et Saint-Louis); Mme F.-X. Curat (salle Saint-Augustin); Mme G. Magnan (salle Saint-Camille et observation); Mme W. H. Larue (salle Sainte-Thérèse et solarium); Mme R. Casgrain (salle Saint-Pauline); Mlle G. Karch et T. de Martigny (salle du Saint-Enfant-Jésus); Mlle Archambault (salle Sainte-Famille); Mlle N. Fauteux (salle des Saints-Anges); Mme G. Massue et Mme J. A. Bélisle (salle Sainte-Agnès et observation, chirurgie); Mlle Archambault (salle Saint-Luc). Organisateur de l'arbre de Noël: Mme H. d'Artois.

Cercle d'étude de l'Ecole Normale de Saint-Jérôme

Le 12 décembre, les anciennes élèves de l'Ecole normale de Saint-Jérôme, au nombre de 48, ont inauguré, sous la présidence de M. l'abbé G. Thuot, principal de cette maison, les réunions de leur cercle d'étude, ainsi qu'il avait été convenu à la dernière séance tenue par le conseil de l'Amicale en novembre dernier.

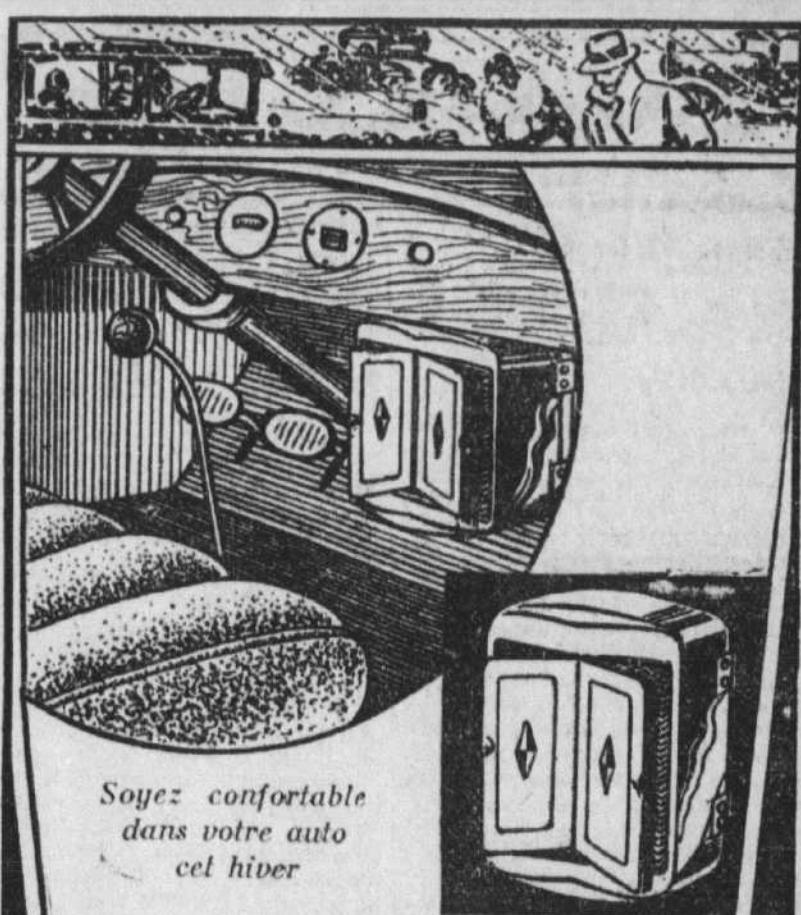
Après la prière d'usage, se déroula le programme de la réunion. La lecture du procès verbal est suivie d'une causerie par M. le Principal sur le but de ces entrevues, et sur les avantages qu'en peuvent tirer les membres du Cercle, institutrices pour un grand nombre. On fait ensuite l'élection des dignitaires, puis Mlle E. Laroque, secrétaire de l'Amicale, lit le rapport du Congrès des A.F.A.C.C. tenu à Ottawa en juin dernier. Mlle A. Laroque se donne un intéressant compte rendu des événements et des questions d'actualité.

Enfin, quelques travaux littéraires et pédagogiques à la fois, ont été suggérés et acceptés pour agrémenter le programme des prochaines réunions. Il est décidé que la deuxième assemblée aura lieu le 23 janvier, à 2 heures 30. Les membres du conseil souhaitent rencontrer toutes leurs compagnes à ces intimes et studieuses causeries, afin qu'ensemble elles puissent conserver et développer ce cachet d'instruction et d'éducation puisées à l'Alma Mater.

(Communiqué)

Au Foyer Sainte-Claire

Il y aura une retraite fermée pour jeunes filles, au Foyer Sainte-Claire d'Assise, 5045, St-Dominique, (tel. Dillard 8026), du 22 au 26 janvier. Les jeunes filles qui désirent y prendre part, sont priées de se faire inscrire à l'avance.



Soyez confortable dans votre auto cet hiver

Chaufferette à eau chaude TROJAN

Présentant le "Trojan" — la chauffe-rette pour auto aux multiples qualités — modèle éprouvé, de dessin élégant, au fini plaqué chromium, à un prix raisonnable! Elle opère silencieusement! A un très grand foyer! La chaleur est directement transmise au radiateur de votre auto. Venez en voir une! Vous serez surpris qu'une telle chauffe-rette coûte si peu!

20.95

Installation supplémentaire

Au quatrième chez Eaton Rue Université

THE T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

Dictionnaire Général

BIOGRAPHIE, HISTOIRE, LITTÉRATURE, AGRICULTURE, COMMERCE, INDUSTRIE

ET DES

ARTS, SCIENCES, MOEURS, COUTUMES, INSTITUTIONS POLITIQUES ET RELIGIEUSES

DU

CANADA

PAR

LE REV. PERE L. LE JEUNE

Oblat de Marie-Immaculée Bachelier en lettres de l'Université de Paris

Ancien professeur et docteur en lettres de l'Université d'Ottawa

Ouvrage orné de 187 photographies et de 56 gravures hors-texte sur papier de luxe

Ce dictionnaire comprend deux volumes de près de 900 pages chacun. Belle reliure solide. Au comptoir et par la poste \$20.00 pour les deux volumes.

Service de Librairie du "Devoir"

430 Notre-Dame est, Montréal.

Feu Mme Louis Farley

Joliette — Mme Louis Farley est décédée à l'hôpital Saint-Eusèbe de Joliette hier après-midi, après quelques semaines de maladie. La défunte était âgée de 79 ans.

Elle laisse dans le deuil: Mme Gustave Gervais (Guillette), de Drummondville; Soeur Dominique-Marie (Maria), des Soeurs de la Providence de la rue Fullum; Sr Marie-Sylvina (Annonciade), des Soeurs Ste-Anne de Cohoes, N.Y.; Sr Marie de Jésus (Fleur-Angel), des Soeurs Sainte-Anne, de Lachine; M. L.-C. Farley, de la rue Van Horne, Outremont; Mlle Cécile, de



Joliette, et M. Viateur Farley, avocat, de Montréal.

Les funérailles auront lieu à Joliette, jeudi matin, après l'arrivée des trains.

Feuilleton du "DEVOIR"

TROIS JEUNES FILLES ET UNE IDÉE

par VICTOR FELI

(Suite)

En frémissement, elle enleva l'écharpe qui couvrait ses épaules, alla vers son manteau et son chapeau, et se recouvrit. André la considéra avec étonnement; mais, très vite, il comprit le vif désir qu'elle paraissait éprouver de rentrer chez elle et, à son tour, correct et impassible, il se mit en devoir de la suivre. Marguerite, atterrée, de ne pas voir sa sœur, qu'elle avait désolée, se précipita vers elle, et, d'un geste brusque, elle la ramena à elle. Comme Mme Delmarre, de plus en plus nerveuse, mettait son

manteau, le général et le docteur rentraient doucement dans la chambre. Le major poussa une exclamation étouffée à la vue de la mère et du fils prêts à sortir:

— Comment! vous partez? Qu'allez-vous faire?

De la même voix basse, mais les lèvres tremblantes, les yeux au loin, la jeune femme répondit à mots hachés:

— Il me semble... inutile... de rester plus longtemps...

— C'est que je comptais sur vous, d'après votre promesse hier... sans cela, j'aurais...

— N'insistez pas docteur, interrompit le général, à ton bas, mais glacial, Madame a sûrement besoin de repos...

Ah! elle n'avait besoin de s'échapper à ce cauchemar de voir près d'elle, debout, sévère, méprisant, Bernard, Bernard... et elle fit un pas vers la porte, tandis que le major était entre ses dents:

— C'est très regrettable.

— Il y a tant de choses regrettables! proféra soudain le général avec une colère contenue...

Déjà! C'était le premier soufflet! pensa-t-elle. Il oubliait tout! même son enfant mourant, pour sa rancune... Une indignation la secoua et lui rendit toute lucidité, elle s'approcha du major et dit vite, tout bas, mais avec fermeté:

— Je me retire docteur. Je crois que ma présence n'est plus indispensable ici; mais mon fils reste absolument à votre disposition. A la moindre alerte, vous n'aurez qu'à l'envoyer chercher.

— Il serait plus simple qu'il demeurât là, remarqua le major, visiblement déconcerté. Il peut dormir

sur le canapé.

Le général se hâta d'intervenir en disant de la même voix étouffée, mais incisive:

— Ce serait vraiment trop lui demander.

— C'est que vous ne vous doutez pas, mon général, de l'aide merveilleuse que nous apporte son autorité sur le malade! Si l'état de cet enfant ne s'est pas aggravé, s'il fait ces heures de sommeil, c'est bien grâce à ce jeune homme.

Le général répliqua avec effort, s'adressant à André:

— Je vous suis très reconnaissant, monsieur.

— C'est un pur hasard, je n'y suis vraiment pour rien! déclara tranquillement André, avec l'intention évidente de prouver une indifférence complète.

Le général eut un éclair dans le regard qui se croisa avec celui du jeune homme, lequel, impassible, salua et se dirigea vers sa mère, elle gagnait la porte, le cœur serré, songeant à ce drame qui revivait, tout à coup, dans cette chambre obscure, entre ces ombres où

s'agitaient des passions: haine chez Bernard, fausse accusation à son endroit; impuissance de cette enfant, Marguerite, dont les yeux désempés la poursuivaient; réprobation injuste du major; surprise de son fils... Ah! c'était bien la vie... qui se meut dans les ténèbres! Soudain, comme elle franchissait le seuil, une plainte prolongée éclata, la-bas, sur le lit, où la pauvre tête bandée s'agitait de droite à gauche; les mains faibles se mirent à ramener automatiquement des choses invisibles... Elle oublia tout... ne fut plus qu'une mère... revint en hâte vers l'enfant qu'elle abandonnait, y fut avant le père, avant le docteur... et ses doigts si légers, si caressants, humectaient les lèvres desséchées, rafraîchissaient le front brûlant, avec ces doux mots maternels qui sont eux-mêmes un apaisement...

— Docteur, murmura-t-elle tout à coup, le pansement est déplacé... C'est tout à l'heure, quand il a lutté avant de s'endormir...

— Ah! diable, c'est vrai. Je ne m'en étais pas aperçu, dit bonne-

ment le major; c'est pour cela que le sommeil n'a pas duré! Il faut le refaire. Vous en chargez-vous? Vous êtes la délicatesse même, l'infirmière née.

Sans répondre, comprenant facilement l'intention du médecin de la retenir, mais ne songeant plus qu'à son pauvre petit dont la plainte douloureuse la bouleversait, elle quitta en hâte son manteau, que deux mains légères saisirent, ainsi que son chapeau, tandis qu'une bouche fraîche se posait sur sa joue en murmurant:

— Oh! merci, merci! madame... Et Marguerite courut déposer les objets au fond de la pièce.

Le général eut une crispation de fureur... Sa fille qui embrassait et remerciait Jacqueline... Jacqueline... dont le fils venait de le narguer... Mais un cri sourd du malade le fit tressaillir et il fut tout à son enfant. A son tour, comme il en avait été un peu plus tôt pour Mme Delmarre, à l'émotion que lui causaient les souffrances de Jacques pendant le pansement, une autre émotion se joignait: celle que

provoquait la voix tendre qui prononçait sans cesse des mots de bonté... les gestes habiles des doigts légers autour de la plaie dangereuse; et il eut le souvenir des paroles, qu'elles égrenaient là-haut, quand il était jeune et naïf, et qu'il les avait crues, ah! si bien crues! et ses doigts blancs, que de fois il les avait serrés, baissés... Un flot de honte et de colère l'agitait encore, même là, à cette heure d'angoisse, et il se dit que le jour venu, il disposerait toutes choses pour ne plus revoir chez lui! chez lui! cette femme menteuse, ce garçon impertinent! Mais il se courba, haletant, inquiet...

— Docteur, vite, une piquette! demanda Mme Delmarre.

Le médecin se précipita. Jacques détaillait... Un temps assez long s'écoula. On pratiqua mille soins. Enfin, le pauvre petit revint les yeux et il murmura quelques mots.

— Mon chéri! mon petit Jacques! implora son père.

— Jacques, mon mignon, suppliait Marguerite.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (la responsabilité éditoriale-propiététaire: George Pelletier, administrateur et secrétaire.

COMMERCE ET FINANCE

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Dominion Bridge

Les bénéfices d'opération de Dominion Bridge, pendant son dernier exercice financier, se sont élevés à \$2,164,852 comparativement à \$2,383,813 en 1930 et à \$2,639,831 en 1929. Après soustraction de \$507,000 pour dépréciation, contre seulement \$400,000, les années antérieures, il est resté un bénéfice net de \$1,657,852 contre \$1,983,813 l'an dernier et \$2,239,831 l'année précédente. Soustraction faite des dividendes, il restait un montant de \$4,328,282 en bénéfices accumulés. Ce résultat très satisfaisant a été obtenu grâce aux économies réalisées au cours de l'année. On remarque en effet que les nouvelles commandes pendant l'année furent en diminution de 22 1/2 % sur 1930, tandis que la production totale de la compagnie a diminué de 32 1/2 %.

Penman's Limited

Penman's Limited vient de déclarer le dividende privilégié régulier mais on a remis à plus tard la décision au sujet du dividende ordinaire. On veut connaître le résultat complet de l'année avant de prendre une décision concernant ce dividende.

Le dividende de Nickel

Le dividende de l'International Nickel sera payé en fonds américains ou pour une valeur équivalente.

Fer et acier

La production de fonte au Canada en novembre a été de 14,292 tonnes, soit une augmentation de près de 24 pour cent sur les 11,502 tonnes du mois précédent. Cette augmentation est attribuable au fer de fonderie, dont la production a été de 6,537 tonnes alors qu'il n'y en avait pas en octobre. Par contre le fer basique a décliné à 7,755 tonnes, de 11,562.

Dans les onze premiers mois de l'année, la production de fonte s'est élevée à 406,176 tonnes, comparativement à 709,155 tonnes l'an dernier; elle a consisté en 306,157 tonnes de fer basique et 72,723 tonnes de fer de fonderie et 27,293 tonnes de fer malleable.

La production d'alliages de fer en novembre est demeurée pratiquement au même niveau qu'en octobre à 1,911 tonnes, contre 1,912 tonnes. La production de lingots et billettes d'acier en novembre s'est chiffrée par 28,337 tonnes; par comparaison avec les 30,926 tonnes d'octobre, c'est une diminution de 8 pour cent. La production de lingots a décliné de 29,546 à 27,285 tonnes, et la production de billettes de 1,380 à 1,052 tonnes.

Dans les onze premiers mois de l'année, la production s'est totalisée par 652,418 tonnes, comparativement à 955,642 tonnes en 1930 et à 1,297,273 tonnes en 1929; elle a consisté en 618,011 tonnes de lingots et 34,107 tonnes de billettes.

Le nickel

En novembre les exportations de nickel affiné se sont élevées à \$490,851, à rapprocher de \$308,451 en octobre et de \$618,217 en novembre 1930; les exportations de nickel en gangue et en matras se sont chiffrées par \$239,977, contre \$242,334 en octobre et \$400,958 en novembre 1930. Le Canada a aussi exporté pour \$56,034 d'oxyde de nickel, au lieu de \$97,746 en octobre et \$71,856 en novembre 1931.

Le total des exportations de nickel sous toutes ses formes a donc été de \$786,862 en novembre, comparativement à \$803,531 en octobre et à \$1,091,033 en novembre 1930.

La houille

La production de houille au Canada durant le troisième trimestre de 1931 s'est élevée à 2,609,386 tonnes, un recul de 34.2 pour cent par rapport à la moyenne de 1926-1930 pour le quart de tonne. En comparaison du trimestre correspondant en 1930, la période en question montre une diminution de 25.0 pour cent dans la production du bitumineux, 17.3 pour cent dans la production du lignite et 21.8 pour cent dans la production de sous-bitumineux.

L'importation durant la période s'est élevée à 4,250,999 tonnes, contre 3,852,201 tonnes des Etats-Unis, 366,016 tonnes de Grande-Bretagne et 32,782 tonnes d'Allemagne. Le total des importations durant le troisième trimestre est inférieur de 25 pour cent au niveau de 1930.

Les exportations de charbon canadien se sont élevées à 88,449 tonnes, une baisse de 51 pour cent comparativement au total du troisième trimestre en 1930.

Le sucre

Les importations de sucre brut en novembre se sont élevées à 71,000,000 de livres contre 62,000,000. La valeur est restée presque inchangée à \$1,334,000. Pour les 11 premiers mois de l'année les chiffres sont de 752,000,000 de livres valant \$16,000,000.

Pour le sucre raffiné, les chiffres sont de 2,000,000 de livres valant \$52,000 et pour les 11 premiers mois de l'année, de 19,047,000 livres valant \$511,000. Les exportations de novembre se sont élevées à 2,248,000 livres valant \$100,000 et celles des 11 mois à 13,844,000 livres valant \$675,000 dollars.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal

Avis de dividende

Un dividende de trois dollars par action, pour le trimestre courant et un boni d'un dollar par action, ont été déclarés sur le capital versé de cette Banque. Ces dividendes et boni seront payables le 15 décembre et le 15 janvier prochains, aux actionnaires inscrits mardi le quinze décembre prochain, à trois heures. Par ordre du conseil d'administration. Le Directeur général, T. TAGGART SMYTH, Montréal, le 24 novembre 1931.

Faits et Potins

M. Bennett et l'impôt

M. Bennett aurait, paraît-il, changé son fusil d'épaule quant aux nouveaux impôts auxquels il devra avoir recours pour équilibrer ses prochains budgets. Il fut sérieusement question, il y a déjà un certain temps, d'établir l'impôt sur le chiffre d'affaires, ce que les Anglais nomment la "turnover tax". Mais la chose, comme c'était à prévoir, est loin de plaire, malgré les avantages qu'elle peut avoir pour le gouvernement qui serait ainsi assuré d'une source de revenus mensuels. Un rumeur venant d'Ottawa veut que M. Bennett cherche une autre source. En fait, il paraît demandé à certains hauts fonctionnaires du ministère des finances de lui faire rapport sur ce que rapporterait une hausse déterminée de l'impôt sur le revenu et il semble que c'est de ce côté qu'il se tournera pour obtenir des revenus plus considérables. Les Etats-Unis ont augmenté récemment leur impôt sur le revenu. Mais ils l'ont augmenté par en bas, c'est-à-dire que ce sont encore les salariés petits et moyens qui sont le plus atteints. L'an dernier, à la suite de critiques de l'opposition, M. Bennett a retiré son projet d'augmenter l'impôt sur le revenu, projet qui avait de bons et de mauvais côtés. Il reste à savoir jusqu'à quel point il consentira à alléger le poids des impôts de famille nombreux cette année pour faire porter la plus lourde partie de l'impôt sur ceux qui n'ont pas de charges directes et dont les revenus sont considérables.

C. H.

EN BOURSE LOCALE

Le marché faiblit

Après s'être quelque peu avancés, les cours ont ensuite faibli et à midi on remarquait quelques reculs. Brazilian a reculé à 11 1/2 pour cent, Canadian Cement, Abitibi ont fléchi de 1/4 à 1/2, tandis que Nickel est ferme à 9 1/2. Cockshutt maintient son avance de 1/4 point.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison CROFTON & CIE, courtiers, 225 rue Notre-Dame ouest, Montréal

Air Reduction	68	68
Allied Chemical	68	68
American Can	68	68
American & Foreign Power	14 1/2	14 1/2
American Smelting	19 1/2	19 1/2
American Water Works	115 1/2	115 1/2
American Tel. & Tel.	27 1/2	27 1/2
Anacosta	8 1/2	8 1/2
Atchafalaya	8 1/2	8 1/2
Atchafalaya Refining	131	130 1/2
Baldwin Locomotive	15 1/2	15 1/2
Baltimore & Ohio	18 1/2	18 1/2
Bethlehem Steel	11 1/2	11 1/2
Canadian Pacific	11 1/2	11 1/2
Commercial Steel	8 1/2	8 1/2
Coca-Cola	13 1/2	13 1/2
Cons. Gas & Electric	12 1/2	12 1/2
Cons. Gas of New York	50 1/2	50 1/2
Continental Can. Co.	40 1/2	40 1/2
Commonwealth Southern	34 1/2	34 1/2
Dupont	54 1/2	54 1/2
Electric Power & Light Corp.	16 1/2	16 1/2
General Foods Corp.	32 1/2	32 1/2
General Motors	10 1/2	10 1/2
General Electric	25 1/2	25 1/2
General Railway Signal	10 1/2	10 1/2
Int. Tel. & Tel. Co.	8 1/2	8 1/2
Johns-Manville	16 1/2	16 1/2
Chicago Rock & Sugar	10 1/2	10 1/2
Loews Theatres	26 1/2	26 1/2
Mack Trucks	13 1/2	13 1/2
Montgomery Ward	15 1/2	15 1/2
National Biscuit	39 1/2	39 1/2
National Power Light	29 1/2	29 1/2
New York Central	32 1/2	32 1/2
Noranda Mines	12 1/2	12 1/2
Packard Motors	17 1/2	17 1/2
Pennsylvania R.R.	13 1/2	13 1/2
Phillips Petroleum	37 1/2	37 1/2
Public Service of New Jersey	53 1/2	53 1/2
Radio Corporation	54 1/2	54 1/2
Remington Rand	44 1/2	44 1/2
Republic Iron & Steel	33 1/2	33 1/2
Simmons Steel	6 1/2	6 1/2
Standard Oil	27 1/2	27 1/2
Standard Oil of New Jersey	27 1/2	27 1/2
Socoy Vacuum Oil	18 1/2	18 1/2
Texas Corp.	10 1/2	10 1/2
Union Pacific	71 1/2	71 1/2
United Aircraft	10 1/2	10 1/2
United Fruit Improvement	18 1/2	18 1/2
U. S. Rubber	31 1/2	31 1/2
U. S. Industrial Alcohol	38 1/2	38 1/2
Western Union	41 1/2	41 1/2
Woodworth	39 1/2	39 1/2

Dividendes déclarés

Penman's Limited, 1 1/2 % sur les actions privilégiées, payable le 1er février aux actionnaires inscrits le 21 janvier.

Eastern Dairies Ltd., 25 sous par action payable le 1er février aux actionnaires inscrits le 15 janvier.

Sur le Curb

Cours fournis par la maison L. J. Forge & Cie, 471 rue Saint-François-Xavier, Montréal, le 24 novembre 1931.

Abitibi, 10 1/2; Canadian Cement, 11 1/2; Nickel, 9 1/2; Cockshutt, 1 1/2; Dominion Bridge, 1 1/2; Penman's Limited, 1 1/2; Steel of Canada, 1 1/2; Tuckett Tobacco, 1 1/2; Walker Gooderham, 1 1/2.

Les ventes d'immeubles

On n'a enregistré hier que huit ventes pour un montant total de \$24,500. En voici la liste: Abitibi, 10 1/2; Canadian Cement, 11 1/2; Nickel, 9 1/2; Cockshutt, 1 1/2; Dominion Bridge, 1 1/2; Penman's Limited, 1 1/2; Steel of Canada, 1 1/2; Tuckett Tobacco, 1 1/2; Walker Gooderham, 1 1/2.

Le marché des oeufs

Le marché des oeufs, ici, reste languissant et les prix baissent sous l'influence d'arrivages abondants d'oeufs frais de la côte du Pacifique, Ontario et les endroits locaux; il y a un peu d'accumulation. Les oeufs frais de la Colombie-Britannique sont offerts, sur place, à Extras 33-34c, Premiers 29-31c, Extras de Poulettes 26-27c, mais les ventes étaient languissantes. La température reste très douce, ici, ce qui aide à augmenter les arrivages venant des endroits de la campagne locale.

Les commerçants n'émettent pas de cotes à cause de la baisse rapide du marché; toutefois ils ont payé pour les oeufs non classés, livrés, Extras 32-33c, Premiers 27-28c, Extras de Poulettes 25-27c, Seconds 15-20c. Les prix du gros aux détaillants pour les oeufs frais en boîtes de douzaine, Extras 40-42c, Premiers 34-36c, Extras de Poulettes 31-32c, Seconds 23-25c; les oeufs qui ne sont pas dans des boîtes donnent 2 centins de moins par douzaine. Les oeufs frigorifiés dans des boîtes de douzaine rapportent comme suit, Extras, 29-30c, Premiers 25-27c, Seconds 21-22c.

Le marché des dinde fut décevant et il est difficile d'en faire le rapport. Les commerçants de gros signalaient que les ventes n'ont pas été aussi bonnes que prévu; les commerçants de détail n'ont pas semblé être aussi intéressés que d'habitude, à cause de la température très douce actuelle qui rend très difficile la garde des volailles sans réfrigération. On s'espère, en général, dans le commerce que le froid arrivera prochainement afin de venir en aide au marché de la semaine prochaine.

Les rendements

Brazilian Traction	100	12 1/2	8.25
British American Oil	100	9 1/2	8.25
Bell Telephone	100	11 1/2	7.25
Building Products "A"	200	20 1/2	6.75
Can. Cement priv.	100	11 1/2	9.25
Can. Mail	100	12 1/2	12.25
Can. Northern Power	100	14 1/2	4.10
Can. North Power priv.	100	14 1/2	4.10
Can. W. & C. "B"	100	20 1/2	4.82
Can. Bronze	100	10 1/2	6.88
Canadian Car	100	10 1/2	15.09
Canadian Car priv.	100	10 1/2	7.50
C. G. E. priv.	100	6 1/2	5.89
Dominion Bridge	100	5 1/2	18.18
Dominion Steel	100	9 1/2	10.26
Dom. Mines	100	7 1/2	11.11
Dominion Steel	100	12 1/2	5.69
Dom. Stores	100	17 1/2	6.81
Dominion Textile	100	10 1/2	5.42
Dominion Textile priv.	100	10 1/2	5.42
Eastern Dairies	100	10 1/2	5.00
Foundation Co.	100	10 1/2	6.93
Gooderham priv.	100	10 1/2	5.00
Chas. Gurd	100	21 1/2	5.23
Sam. Bridge priv.	100	5 1/2	12.38
Imperial Oil	100	10 1/2	5.00
Imperial Tobacco	100	5 1/2	8.48

International Nickel	20	9 1/2	2.05
International Petroleum	100	11 1/2	6.69
Imperial Oil	100	10 1/2	5.00
Lac Shore	250	27 1/2	9.26
Lindsay C-W	100	10 1/2	10.09
Lindsay C-W priv.	100	9 1/2	9.42
Macdonald priv.	100	9 1/2	7.59
McCormick	100	19 1/2	6.08
McIntyre	100	10 1/2	6.52
Montreal Cottons	100	10 1/2	7.00
Montreal Steel	100	10 1/2	3.50
Montreal Power	100	10 1/2	6.45
National Steel	100	10 1/2	5.65
National Breweries	100	10 1/2	6.48
National Breweries priv.	100	10 1/2	6.48
Quebec Power	100	10 1/2	6.48
Ogilvie	100	10 1/2	6.48
Ogilvie priv.	100	10 1/2	6.48
Packard Motors	100	10 1/2	6.48
Penman's	100	10 1/2	6.48
Penman's priv.	100	10 1/2	6.48
Power Corp.	100	10 1/2	6.48
Power Corp. priv.	100	10 1/2	6.48
Quebec Power	100	10 1/2	6.48
Shawinigan	100	10 1/2	6.48
Shawinigan priv.	100	10 1/2	6.48
South Can. Power	100	10 1/2	6.48
South Can. Power priv.	100	10 1/2	6.48
Steel of Canada	100	10 1/2	6.48
Teck Hughes	100	10 1/2	6.48
Tuckett Tobacco	100	10 1/2	6.48
Vial priv.	100	10 1/2	6.48
Walker Gooderham	100	10 1/2	6.48

Cours des grains

Winnipeg	Hier	Ouv.	Haut	Bas	Midi
Décembre	59 1/2	59 1/2	59 1/2	58 1/2	59 1/2
Jan.	62 1/2	62 1/2	62 1/2	61 1/2	62 1/2
Juillet	63 1/2	63 1/2	63 1/2	62 1/2	63 1/2
CHICAGO					
Décembre	54 1/2	55 1/2	55 1/2	54 1/2	54 1/2
Jan.	55 1/2	55 1/2	55 1/2	54 1/2	55 1/2
Mars	56 1/2	56 1/2	56 1/2	55 1/2	56 1/2
Juillet	56 1/2	56 1/2	56 1/2	55 1/2	56 1/2

8e foire du Havre

DU 26 MARS AU 10 AVRIL

Combien de producteurs, combien d'industriels se lamentent de la crise actuelle, attribuée selon les uns à une surproduction, selon les autres à une sous-consommation. La solution est de trouver une clientèle nouvelle. Or, celle-ci ne peut acheter les produits ou les articles qu'elle ignore; et le commerçant ne peut accepter le dépôt ou la représentation de ceux-ci que s'il a la certitude que sa clientèle les lui réclamera.

La huitième Foire du Havre, établie dans une cité qui ne se contente point de pourvoir aux besoins de ses habitants, ni à ceux de son vaste arrière-pays, mais qui entretient des relations directes, régulières et fréquentes avec les parties du monde, permettra de faire connaître les qualités et avantages des marchandises exposées; et les exportateurs, négociants et commerçants n'auront pas de peine à trouver les meilleurs agents de propagation et favoriseront l'élargissement d'une clientèle que chacun désire.

Organisée par la municipalité, la Chambre de Commerce, le Conseil d'administration du Port autonome et de l'Institut colonial, la huitième Foire du Havre aura lieu du samedi 26 mars, veille de Pâques, au dimanche 10 avril. Toutes les adhésions et demandes de renseignements doivent être adressées à M. le secrétaire général de la huitième Foire du Havre, Le Havre (Seine-Inf.).

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-C. Beaubien)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi	Chang.
140 Abitibi P. & P.	119	2 1/2	—	—	119	—
11 Bell Telephone	12	12	11 1/2	12	—	1/4
760 Brazilian Traction	5	6 1/4	5	6 1/4	—	1/4
47 Canada Cement	14 1/4	14 1/4	14	14	—	1
40 Can. Car and Found.	5	—	—	—	—	—
176 Can. Pac. Ry.	66 1/2	9 1/4	9 1/4	9 1/4	66 1/2	+ 1/2
40 Cockshutt Plow	38	—	—	—	38	—
5 Con. Smelting	24	—	—	—	24	—
190 Int. Nickel	33	—	—	—	33	—
35 Lake of the Woods	21 1/4	—	—	—	21 1/4	—
100 Mont. Power	66	—	—	—	66	—
2 Nat. Breweries	—	—	—	—	—	—
2 Shawinigan W. & P.	—	—	—	—	—	—
10 Steel of Canada	—	—	—	—	—	—
1 Can. Cement	66	—	—	—	66	—

Titres hors liste

Prix fournis par A.-J. PATTISON Jr. & Co. Ltd.

INDUSTRIES			Offer	Dem.
bitibi P. & P.	5 1/2	1953	33.00	39.00
Arnold Bros.	6 1/2	1947	55.00	60.00
B. A. Oil	5 1/2	1945	83.00	88.00
Canada Biscuit	6 1/2	1946	30.00	35.00
Can. Copper Refin.	6 1/2	1945	83.00	90.00
Can. Vickers	6 1/2	1947	62.50	67.50
Devel. Wm.	6 1/2	1942	80.00	84.00
Famous Players	6 1/2	1948	86.00	91.00
McCormick	6 1/2	1949	86.00	87.00
McKinnon Ind.	6 1/2	1945	97.00	102.00
Itchite Co. Stone	6 1/2	1948	100.00	
Ontwre Co. Ltd.	6 1/2	1937	100.00	
Impsons Ltd.	5 1/2	1949	71.00	78.00
Standard Clay Prod.	6 1/2	1942	87.00	87.00

LA VIE SPORTIVE

Montréal l'emporte sur Détroit

(Par X.-E. Narbonne)

Les six ou sept mille personnes qui ont assisté à la partie d'hier au Forum entre les clubs de Montréal et de Détroit, n'ont pas été moins d'une partie intéressante, car, par contre, ils ont pu constater que les arbitres du président de la ligue nationale, qui ne sont pas tous des experts, qu'ils n'ont rien de supérieur à nos officiers canadiens-français.

Les deux arbitres d'hier soir ont prouvé d'incompétence, de manque de jugement et d'indifférence. En plusieurs circonstances, Rodden et Benedict ont semblé ignorer les règlements. Rodden a prouvé d'un pauvre jugement particulièrement lorsqu'il a retardé la partie de près de vingt minutes en discutant avec le juge des buts, soit avec le président Calder, soit avec les joueurs ou encore avec le gérant Sprague Cleghorn, et il a prouvé d'indifférence lorsque son Cooper lui a demandé d'interrompre le jeu à la fin de la première période et qu'une punition infligée au capitaine des Falcons et à Danny Cox, parce que ces joueurs se trouvaient sur la glace au moment où Clint Benedict retournait le jeu. Rodden et Benedict ont pas su être assez attentifs au jeu et c'est ce qui a suscité une discussion prolongée lorsque Clint protesta un point alloué au Montréal alors que le gardien des Falcons de Détroit prétendait que le joueur avait enfoncé le poteau.

Les Américains perdirent une chance exceptionnelle au début de la troisième période quand deux joueurs du Toronto furent punis, mais leur attaque qui manquait de cohésion ne put être menée à bonne fin et New-York faillit à la tâche.

L'arbitre Rodden s'est fait rouler de belle façon par Hooley Smith, à la première période, lorsqu'il accepta la version de Reginald et qu'il inversa une décision qui était sûrement la bonne. Nelson Stewart, à déjà deux punitions majeures son crédit, blessa Hector Kilrea, ce son bâton sur le bord de la bande à l'extrémité nord de la patinoire et comme l'avant du Détroit ignora, l'arbitre torontonien inversa une majeure au centre du Montréal. Smith, réalisant que cette punition empêcherait Stewart de participer à la suite de demain soir, se déclara coupable de la faute et protesta contre la punition infligée à Nelson. Rodden revint sur sa décision, accepta la version de Hooley et ce dernier fit le chemin du pénitencier pour quelques minutes pendant que Stewart se reposait sur la glace. Tout ceci est passé au cours de la première période et en présence du président Calder.

Pour comble de malheur pour le Montréal, un point compté par un joueur du club visiteur fut refusé par le juge des buts Percy Moore, l'arbitre Rodden — toujours le même — prétendit n'avoir rien vu. Les Falcons furent privés d'un point bien mérité. Si nous prenons en considération que le Détroit s'est vu frustré d'un point et d'un autre fut accordé aux Falcons après que la rondelle eût pénétré par le côté des filets, le résultat de la partie aurait dû être de 3 à 2 au lieu de 4 à 2, comme le monnaie l'indique.

Comme toute de hockey, ce ne fut pas une brillante exhibition, mais ce fut plutôt une farce grotesque et le public n'a sûrement pas été cette comédie dont les principaux acteurs furent les deux arbitres.

Le Détroit n'a pas fait merveille hier soir. Les Falcons sont lents, ont pas d'ensemble et la défense est plutôt faible. Young, Sorrell, et Cox furent probablement les joueurs les plus efficaces des visiteurs tandis que Hooley Smith fut le plus brillant joueur d'attaque du Montréal. Le gros Lionel Conacher brillait avec éclat sur la défense des locaux et il s'est montré très dangereux à l'attaque.

Au cours de la partie d'hier soir, le Connell fut atteint à la tête par la rondelle sur un dur lancer de Babe Siebert et la partie dut être interrompue pour dix minutes. Pendant que Connell était à se faire panser dans la chambre du Détroit, les joueurs du Montréal se réchauffaient sur la glace en lançant contre les buts de Norman Smith, et ce fut à coup celui-ci fut à son tour atteint en pleine figure, mais heureusement, il n'y eut aucune conséquence grave.

Alignement des équipes:

Détroit: Connell, A. Smith, Noble, Goodfellow, Cooper, Kilrea.
Remplaçants: — Détroit: Lewis, Arie, Gagné, Cox, McInenly, Filmore, Sorrell, Young.

Marrons: R. Smith, Siebert, Robinson, Stewart, Starr, McVicar, Phillips, Northcott, Gallagher.

Arbitres: Rodden et Benedict.
Première période
Pas de point.
Punitions: Noble, Trotter 2, Ward, Kilrea, Cooper, Cox, McVicar, Smith (majeure).
Deuxième période
1. Marrons, Conacher 13.20

Américains sont blanchis par Toronto

New-York, 30. — Les Leafs, de Toronto, qui mènent actuellement dans la section canadienne de la Ligue de hockey nationale, ont remporté une victoire facile hier soir sur les Américains de Bill Dwyer alors que les gars de la Ville Reine ont battu les locaux par un résultat de 5 à 0, en présence de 12,000 personnes.

Les visiteurs purent facilement tenir leurs rivaux en échec et après avoir compté un point dans chacune des deux premières périodes les Leafs se lancèrent résolument à l'attaque dans la manche finale et parvinrent à enregistrer trois autres points pendant que les hommes du gérant Eddie Gerard étaient impuissants à loger la rondelle dans les filets de Lorne Chabot.

La toute fin exempte de rudesse et sept punitions seulement furent imposées par les arbitres Stewart et Smeaton.

Dans la deuxième période, Lorne Chabot, gardien des buts du Toronto, fut blessé au cours d'une mêlée en face de ses filets et l'on dut suspendre le jeu pour dix minutes.

Les Maple Leafs s'affirmèrent fort supérieurs à leurs adversaires et ne furent jamais en danger, après que Blair eut compté le premier point sur une passe de Cotton.

Les Américains firent plus de lancers sur Chabot, mais ils n'étaient pas aussi dangereux que ceux qui furent dirigés sur Worsters.

Red Horner compta le deuxième point du Toronto dans la deuxième période et Toronto ajouta trois autres points dans la dernière période.

Les Américains perdirent une chance exceptionnelle au début de la troisième période quand deux joueurs du Toronto furent punis, mais leur attaque qui manquait de cohésion ne put être menée à bonne fin et New-York faillit à la tâche.

Alignement des équipes:

AMERICAINS: Worsters, Dutton, Ayres, Burch, Patterson, Convey.
Toronto: Chabot, Levinsky, Day, Primeau, Bailey, Jackson.

Subs. Américains: Brydges, Shields, Himes, Lamb, Sheppard, Hughes, W. Kilrea, McVeigh et Jeremaih.
Subs. Toronto: Horner, Clancy, Blair, Cotton, Finnigan, Gracie, Darragh.
Arbitres: Smeaton et Stewart.
Première période
1. Toronto: Blair-Cotton 13.05
Punitions: Aucune.
Deuxième période
2. Toronto: Horner-Bailey 19.54
Punitions: Finnigan, Ayers, Bailey.
Troisième période
3. Toronto: Jackson-Primeau 11.52
4. Toronto: Jackson-Primeau 31
5. Toronto: Bailey-Blair 7.29
Punitions: Finnigan, Cotton, Burch et Gracie.

Les Bruins annulent avec le Chicago

Boston, 30. — Les Bruins sont de bons partants mais de mauvais finissants. Samedi soir dernier, alors qu'ils menaient par 3 à 1 contre le Montréal, ils ne purent conserver leur avantage et finalement les Bruins réussirent à faire partie nulle avec le Boston. Hier soir, le club de Ross a de nouveau pris un avantage de deux points sur les Eperviers Noirs de Chicago dans la première période, mais dans la manche suivante les visiteurs parvinrent à se mettre sur un pied d'égalité avec les locaux. Dans la troisième manche les Bruins prirent de nouveau l'avantage d'un point mais les hommes du major McLaughlin comptèrent à leur tour six minutes plus tard et malheureusement les deux clubs furent impuissants à faire pencher la victoire d'un côté ou de l'autre. La partie se terminant par un résultat nul de 3 à 3.

Composition des équipes:

BOSTON: Thompson, Shore, Hitchman, Barry, Oliver, Toubey, Subs. Boston: Weiland, Clapper, Galbraith, Chapman, Cook, Owen et Foster.
CHICAGO: Gardiner, Graham, Boucher, Cook, March, Adams, Subs. Chicago: Thompson, Holmes, Lowery, Ripley, Gottselig, Abel, Wentworth et Couture.
Arbitres: Hewitson et Shaver.
Première période
1. Boston: Weiland-Clapper 5.22
2. Boston: Foster-Barry 13.25
Punitions: Adams, Clapper, Shore et Boucher.
Deuxième période
3. Chicago: Gottselig 10.54
4. Chicago: Cook-Graham 1.63
Punitions: Abel, Owen.
Troisième période
5. Boston: Galbraith-Clapper 6.24
6. Chicago: Lowrey-Holmes-Thompson 6.33
Punitions: Foster et Wentworth.
Période supplémentaire
Pas de point.
Punitions: March 2, Barry.

Ligue de hockey Amateur de l'Est

Il semble, chaque lundi soir, depuis que la Ligue Amateur de l'Est a fait son ouverture officielle, que l'on goûte très fortement les beaux programmes de deux parties que la ligue présente. En effet on note avec plaisir que l'Arena est bien remplie à toutes ces soirées. C'est une manière de démontrer que sur le côté de la Ligue de l'Est a fait de énormes progrès et que les joueurs sont disputés avec acharnement. Dans le sport les rôles changent mystérieusement parfois. Une surprise attendait l'assistance à la fin des hostilités de chaque partie. La Laiterie du Nord et le Pointe-aux-Trembles qui se partageaient la deuxième place se retrouvent encore l'un à côté de l'autre mais cette fois en première position, vu leurs belles victoires respectives de lundi soir dernier. Le premier réussit, non sans peine, à vaincre le club Dupéré par 1 à 0. Comme le résultat l'indique la partie fut très contestée. Il y eut, maintes fois, de la poudre dans l'air durant la lutte, mais l'arbitre Hector Lépine fit tant et si bien que l'on n'eut aucun désordre à craindre.

Le Pointe-aux-Trembles très bien renforcé et décidé à vaincre à tout prix décrocha les honneurs de la seconde partie par 4 à 2. L'on vit tout à tour l'adversaire prendre l'avantage durant les deux premières périodes, mais les Renaud qui avaient sensiblement déjoué les Pointe-aux-Trembles, par leur vitesse excessive s'épuisèrent rapidement pour voir dans le dernier quart les gars de Paul Rocheleau prendre l'avantage de deux points et sortir avec les honneurs. Les frères Boulet et Berthelet s'illustrèrent pour les vainqueurs car ils comptèrent les quatre points de leur équipe victorieuse.

SOMMAIRE
LAITERIE: Deschamps, Bourdon, Auclair, Larose, Sénécal, Chartier, Clermont, Lajeunesse, Dionne, Laframboise.
DUPÉRE: Desrochers, Marchand, Dufresne, R. Archambault, Guertin, B. Armand, Martineau, Guay, Dubé, Laframboise.

Première période
Aucun point.
Deuxième période
1. Laiterie des cultivateurs du nord: Dionne 7.00
Troisième période
Aucun point.
Punitions: Dufresne 2, Sénécal, Châtier, Auclair 2, Marchand, Larose, Laframboise.

DEUXIÈME PARTIE
P.-A.-T. but S. Peat
Bonin déf. Bélair
Larose déf. Rolland
Séguin centre Cadorette
A. Boulet centre Larivière
R. Boulet aile Gendron
Berthelet subs. Landry
Brodeur subs. Bluteau
Mulligan Laroque
Larocque R. Vinet
Marin Charlebois
Murphy Chartrand

Première période
1. Renaud: Gendron 3.00
2. P.-aux-Trembles: Boulet 11.30
Deuxième période
3. P.-aux-Trembles: Berthelet 12.00
4. Renaud: Chartrand 2.00
Troisième période
5. P.-aux-Trembles: Boulet 5.00
6. P.-aux-Trembles: Boulet 12.00
Punitions: Bélair, Murphy.
Chronomètre: Robert Charlebois. Arbitre: Hector Lépine.

Sur le bord de la bande

La plus grande farce de la saison.

C'est là le résumé de la partie d'hier soir entre les Maroons et les Falcons de Détroit.

Les deux arbitres Mike Rodden et Clint Benedict ont passé la soirée à mettre les pieds dans les plats. Ils ont voulu trop bien faire.

Ils se sont montrés d'une sévérité excessive au début pour imposer aux joueurs mais ils ont fait preuve par la suite d'une belle ignorance des règlements.

Rodden a envoyé deux hommes à la clôture alors qu'il n'aurait dû en punir aucun. Cooper, qui est capitaine des Falcons, lui paraît sur la glace lorsque Benedict remit la rondelle au jeu. Rodden siffla et envoya Cooper avec un de ses camarades décorer le banc du pénitencier.

Cooper, en sa qualité de capitaine, avait le droit de parler à l'arbitre. De plus, s'il y avait eu lieu de le punir parce qu'il y avait sept hommes sur la glace, c'est seulement le joueur qui remplace, et non celui qui est remplacé qui doit être puni.

Le premier point des Maroons a donné lieu à une discussion qui a duré au moins dix minutes. Il s'agissait de savoir si la rondelle avait pénétré dans les buts par le côté du filet. Le juge des buts, Percy Moore, prétendait qu'elle avait pénétré dans le filet sans préciser par où. Rodden a voyagé quatre ou cinq fois de la place du président Calder à la cage du juge des buts avant de prendre une décision.

Il va sans dire que les spectateurs n'étaient pas très contents de ces délais qu'une décision rapide aurait pu éviter.

Hooley Smith peut se vanter d'avoir mystifié Rodden. Celui-ci venait de donner une majeure à Stewart pour avoir frappé Hec Kilrea sur le nez. Smith se précipita vers l'arbitre et s'accusa d'avoir fait le coup. Rodden n'y vit que du feu, changea sa bonne décision pour une mauvaise et envoya Smith prendre la place de Stewart.

Si Smith ne s'était pas sacrifié, Stewart n'aurait pu jouer à Toronto, ayant mérité une troisième majeure. C'est la raison du sacrifice de Smith que la bonasserie de l'arbitre a toléré.

Connell a reçu la rondelle sur la tête et il a dû se retirer. Pendant qu'il se faisait panser, les Maroons lançaient la rondelle sur Norman Smith pour se tenir en haleine. Celui-ci, à son tour, fut atteint à la tête. Il tomba sur la glace mais tout le monde éclata de rire tellement c'était drôle de voir les deux gardiens de buts blessés presque en même temps. Heureusement que le cas de Smith n'était pas grave.

Les amateurs de hockey qui aiment le burlesque (ils ne doivent pas être très nombreux) ont certainement apprécié la partie d'hier soir car ils ont été servis à souhait par les arbitres, sinon par les joueurs qui doivent cacher leur jeu.

Un point, deux assists et une bonne blague à Mike Rodden; tel est le bilan des activités de Hooley Smith hier soir. Pas si mal...

Le McGill est défait par Harvard

Syracuse, 30. — Barry Woods, l'as de Harvard au football, a encore démontré son habileté dans les moments critiques alors qu'il a donné à Harvard une victoire 6-5 contre l'équipe de hockey de l'Université McGill au cours d'une période supplémentaire, hier soir.

C'est la seconde rencontre entre les équipes et la seconde où l'on joue du temps supplémentaire. McGill avait gagné la première. McGill a compté trois points dans la deuxième période mais Harvard a égalisé à la troisième et a continué sa marche dans la supplémentaire.

Alignement des équipes:

HARVARD: Mittell, McGregory, Crosby, Cunningham, Palmer, Subs. Harvard: Martin, Pell, Baldwin, Putnam, Saltonstall, Beale, Gleason, Everett, Hasler, C. Ware, Gallagher, Hale, N. Ware et Deglaine.
McGILL: Powers, Crutchfield, McGilivray, Fraser, Miller, centre Farquharson, aile Robertson, aile Farmer.
Subs. McGill: G. Crutchfield, J. McGill, McHugh, Craig et Riddell.
Arbitre: J. Miller.
Première période
1. McGill: Robertson 5.00
2. Harvard: Baldwin 1.30
Punition: J. McGill.
Deuxième période
3. McGill: N. Crutchfield 1.11
4. McGill: Farquharson-Riddell 5.19
5. McGill: McGilivray 1.30
6. Harvard: Baldwin-Putnam 2.00
7. Harvard: Saltonstall 6.00
Punition: Palmer.
Troisième période
8. Harvard: Cunningham-Wood 1.05
9. Harvard: Cunningham 8.55
10. McGill: N. Crutchfield-Robertson 2.00
Punition: McGregor.
Période supplémentaire
11. Harvard: Wood-Cunningham 2.00
Punition: Farquharson.

PRINCETON BLANCHI
Une autre rencontre internationale est tournée à l'avantage des Canadiens, lorsque Queens, de Kingston, a défait Princeton, 4-0.

QUEENS: Hiersch, Lane, Boyce, Kammer, Barber, Odok, Subs. Princeton: Glazebrook, Pooles, Tiers, Whitman, Parker, Lea, Blackwell et McAlpine.
Subs. Queens: Macdowell, Patterson, Capsick, Carr et Nicholson.
Arbitre: J. Miller.
Première période
Pas de résultat.
Punition: aucune.
Deuxième période
1. Queen's: Lee-Murphy 1.09
2. Queen's: Lee-Gibson 18.00
Punitions: Huggins, Reist, Squires, Boyce et Porter.
Troisième période
3. Queen's: Huggins-Lee 5.00
4. Queen's: Gibson 6.00

FORUM WILBANK GIGI
CE SOIR, A 8 H.
Ligue Chemins de Fer-Téléphone
Prix: 75 et 50 cents, taxe comprise.

Les Olympiques vainqueurs

Détroit, 30. — Les Olympiques de Détroit ont remporté une victoire décisive sur les Tricots Jaunes de Pittsburgh hier soir dans une toute dernière série de la Ligue Internationale alors que les locaux sont sortis victorieux par un résultat de 6 à 1.

Les locaux comptèrent trois buts dans la première période, en firent un quatrième dans la deuxième et en ajoutèrent deux autres dans la dernière période. Les visiteurs comptèrent leur unique point dans la deuxième période.

Par des méthodes de défense très serrées Pittsburgh empêcha Détroit de compter dans les dix premières minutes de jeu; mais les points ne tardèrent pas à s'accumuler par la suite.

Alignement des équipes:

Pittsburgh: Cox, Berlett, Fraser, Miller, Ingram, Arbour, Remplaçants: — Pittsburgh: Halliday, Gregg, Fields, Rodden, Locking, Barton, Matle.
Détroit: Evans, McCabe, Hay, Gilhooley, Goldsworthy, Herberts, Steele.

Arbitres: Jones et Smith.
Première période
1. Détroit: Goldsworthy (McCabe) 9.55
2. Détroit: Goldsworthy, Evans 30
3. Pittsburgh: Miller, Arbour 4.55
4. Détroit: Filmore, Newman 2.40
Punitions: Gregg, Evans.

Le classement des équipes
LIGUE NATIONALE
Section Canadienne
G. P. N. P. C. Pts
Toronto 8 6 4 50 40
Canadien 7 7 3 34 39 17
Américain 5 8 5 27 44 15
Montréal 5 9 3 52 51 13
Section Américaine
Rangers 11 2 4 53 27 26
Chicago 5 6 6 33 31 16
Boston 6 5 4 44 34 16
Détroit 5 9 3 27 44 13

LIGUE INTERNATIONALE
Buffalo 9 2 6 31 24 24
Détroit 8 6 3 37 31 19
London 6 6 6 30 23 18
Windsor 7 6 2 32 33 16
Cleveland 6 8 3 38 40 15
Pittsburgh 4 7 5 28 43 13
Syracuse 3 8 3 28 35 9

LIGUE CANADO-AMERICAINE
Providence 6 3 3 37 33 15
Philadelphie 6 4 3 29 26 15
Boston 6 5 2 32 35 14
New-York 5 5 4 29 31 14
Springfield 5 6 2 29 36 12
New-Haven 4 9 2 31 26 10

LES SERIES DE LA LIGUE MONT-ROYAL

Jimmy Thompson et Howie Grant, du club LaFontaine, Roger Gaudette, du Saint-François-Xavier, et Mickey Murray, du Champêtre, sont sur un pied d'égalité pour la première position chez les compétiteurs de la Ligue de Hockey Mont-Royal. Ces quatre joueurs ont chacun quatre points à leur crédit.

Classement à date:

P. A. T.
Thomson, Lafontaine 4 0 4
Murray, Champêtre 2 2 4
Grant, Lafontaine 2 2 4
R. Gaudette, St-Frs 2 2 4
Jack, Champêtre 2 1 3
Easton, St-Frs 3 0 3
Galbraith, St. Michael's 2 1 3
R. Lapointe, Lafontaine 1 2 3
Waite, Champêtre 1 2 3
St-Jean, Lafontaine 2 0 2
Pilon, Verdun 2 0 2
Gervais, St-Frs 2 0 2
Hills, Champêtre 1 1 2
Wheeler, St. Michael's 1 1 2
Unsworth, St-Frs 1 1 2
Beauchamp, Champêtre 1 1 2
Mongeon, St-Frs 1 1 2
Carter, St-Frs 1 1 2
S. Kelly, Verdun 1 1 2
Delaune, St. Michael's 1 1 2
Thibault, Lafontaine 1 1 2
Grossman, St. Michael's 0 2 2
Arcand, Lafontaine 1 0 1
P. Gaudette, Lafontaine 1 0 1
Lee, St. Michael's 1 0 1
Valois, Lafontaine 1 0 1
Reeves, Verdun 1 0 1
Bennett, Verdun 1 0 1
P. Leduc, Champêtre 1 0 1
M. Mullins, St. Michael's 1 0 1
Tobin, St. Michael's 1 0 1
Leroux, St-Frs 1 0 1
Martel, Verdun 1 0 1
Saunders, St-Frs 0 1 1
Bélanger, Verdun 0 0 1
O'Leary, Champêtre 0 1 1
J. Kelly, Verdun 0 1 1

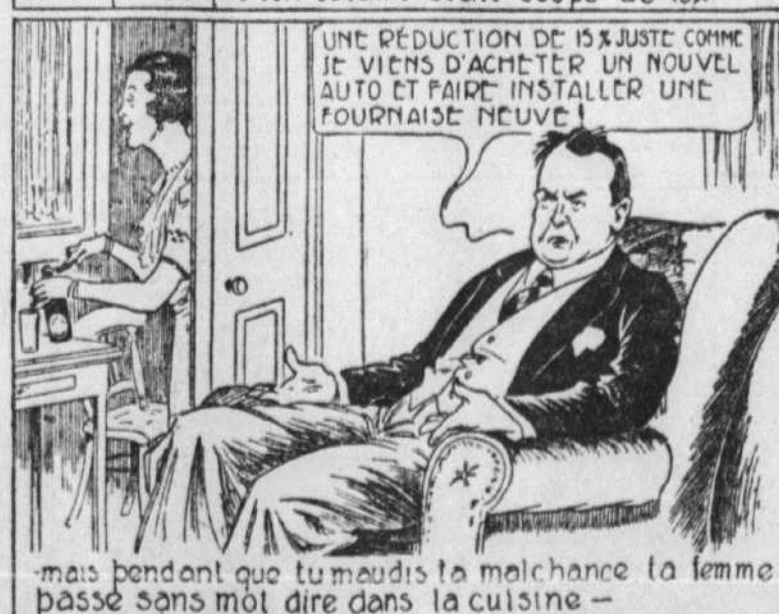
Première joute du N.-Dame du Rosaire

Le club de hockey N.-D. du Rosaire jouera sa première partie de la saison dimanche prochain, 3 janvier.

La direction, ayant sous contrat des joueurs d'expérience et de première force, tels que Reed, Pilon, Poirier et Paquin, est en position de rencontrer tout bon club amateur de la ville et espère, cette année, se tailler une réputation enviable chez les amateurs.

Après le 17 janvier, le club sera libre, nous prions ceux qui voudront prendre engagement pour une partie, de s'adresser à J. Grenier, C.A. 8646-W, ou à C. Bastien, C.A. 4528-W.

T'a pas ?



mais pendant que tu moudis la malchance ta femme passe sans mot dire dans la cuisine —

par RACEY



dites simplement — "Bière Black Horse" Dawes s.v.p.!!

Ce qu'il y a de mieux
Il n'y a pas de meilleur tabac que le Tabac Pur Canadien Naturel
FOREST FRÈRES
FORT — FAIBLE
En mélangeant un paquet de Fort et de Faible vous obtiendrez un mélange délicieux de force moyenne.

Le procès Masson et Desrochers

Le vol des documents électoraux au comité du candidat libéral, Langlois, dans Sainte-Marie, en octobre 1928

Le procès que subissent présentement Me Ed. Masson et le Dr J.-E. Desrochers sous l'accusation d'avoir conspiré pour commettre un vol de documents électoraux au comité de M. Ernest Langlois, candidat libéral dans le quartier Sainte-Marie en 1928, s'est continué hier après-midi devant le magistrat J.-O. Lacroix. Le premier témoin entendu a été Roméo Provost, qui a raconté comment une quinzaine d'individus, dont les deux accusés, s'étaient rencontrés dans l'édifice Insurance Building dans la nuit du 23 au 24 octobre 1928. Donat Houde était l'un des organisateurs du groupe. C'est à la suite de cette réunion qu'il était allé en compagnie d'une dizaine d'autres enfoncer le comité de M. Langlois afin d'y enlever des documents qui devaient servir à passer des télégrammes. Après avoir enlevé ces papiers, on les transporta chez M. Laframboise, rue Mont-Royal près Metana, où ils furent détruits.

Wilfrid Gravel a raconté ensuite une histoire semblable. Il a avoué en plus d'une circonstance qu'il s'était enlevé cette nuit-là et qu'il ne se souvenait pas très bien de ce qui s'était passé. Il a eu connaissance cependant que Me Masson avait téléphoné à Brizard pour lui demander une somme de \$500 en billets de \$5. Il a obtenu cette somme. Il est allé plus tard, dans la nuit, à l'édifice de La Sauvegarde mais il n'y a vu ni le Dr Desrochers ni M. Masson. Il n'a pas été payé pour ses services mais il a pris une bouteille de whisky.

Johnny Ferraro a été le témoin suivant. Il a raconté qu'il était du nombre de ceux qui avaient fait le coup au comité de M. Langlois. Il a vu l'avocat Masson chez Laframboise où les papiers ont été brûlés. Il ne le connaissait pas de nom mais il se souvenait bien de lui à cause de sa petite moustache à la Chaplin. Plus tard, il s'est rendu chez le Dr Desrochers prendre un coup. C'est Donat Houde qui lui a dit que c'était chez le Dr Desrochers. Il se trouvait dans un café de nuit lorsqu'il a engagé pour prendre part à cette expédition. Il a reçu cinq dollars pour sa peine mais par contre a passé trois mois en prison.

Carmine Russo, alias Rossi, a été le témoin suivant. Il s'est montré quelque peu réticent et Me Sénécal, qui occupe pour la poursuite, a demandé à la Cour de le déclarer témoin hostile. Il a tenté de lui faire répéter ce qu'il avait déjà déclaré dans des témoignages rendus précédemment mais le témoin a répondu que la mémoire lui faisait défaut. Me Sénécal continuera ce matin l'interrogatoire de ce témoin.

Quarante ans de sacerdoce

M. l'abbé C.-A. Guillet, curé de St-Valérien de Shefford, fête cet anniversaire dimanche

St-Hyacinthe, 30. (D. N. C.) — L'abbé Charles-Amédée Guillet, curé de St-Valérien de Shefford, célébrera, dimanche prochain, le 3 janvier, le quarantième anniversaire de son ordination sacerdotale.

M. l'abbé Guillet est né à St-Denis sur Yamaska, comté de St-Hyacinthe, le 29 juillet 1864, d'Isaac Guillet, cultivateur, et d'Adeline Jodoin. Il fit ses études classiques et théologiques au Petit Séminaire de Montserrat, puis à la cathédrale de St-Hyacinthe par feu Mgr Louis Zéphirin Moreau, quatrième évêque de St-Hyacinthe, le 3 janvier 1893. Il fut successivement vicaire à St-Hilaire sur Richelieu, 1893-95; à St-Ephrem d'Upton, 1895-97; à St-Valérien de Shefford, 1897-99; desservant à St-Théodore d'Acton, 1899-1901; vicaire à St-Pie de Bagot, 1898-1900; desservant à St-Damien de Bedford, 1900-01; assistant curé à St-Aimé sur Yamaska, 1901-02; vicaire à St-Hugues de Bagot, 1902-03; desservant à St-Valérien de Shefford, en 1903; curé de St-Joachim de Shefford, 1903-07; de Ste-Anne de Sabrevois, 1907-15, depuis 1915, curé de St-Valérien de Shefford où il a considérablement restauré et agrandi le presbytère en 1916 et établi une école modèle en 1918.

Lord Byng visitera le Canada

Ottawa, 30. (S.P.C.) — Le Canada recevra au printemps la visite de lord Byng, ancien gouverneur général du Canada. Lord et lady Byng passeront l'hiver en Jamaïque et dans les autres îles des Antilles, et se proposent en retournant en Angleterre, de se rendre à Vancouver par le canal de Panama. De Vancouver, ils traverseront le Canada jusqu'à Halifax et s'arrêteront aux principales villes, notamment à Ottawa. On espère que lord Byng sera ici pour le dîner anniversaire de Vimy, le 9 avril.

Les banques canadiennes et Terre-Neuve

Saint-Jean, Terre-Neuve, 30 (S. P. C.). — Des banques canadiennes ont offert au premier ministre sir Richard Squires d'aider le gouvernement terrien de manière qu'il puisse faire face à ses obligations immédiates. Le gérant de la "Bank of Montreal" à Saint-Jean, M. A. Werlick, a remis au premier ministre un mémoire énonçant à quelles conditions cette banque et d'autres banques canadiennes sont prêtes à fournir une aide provisoire à ce gouvernement. Ces conditions ne seront pas révélées avant que le conseil exécutif ait pris une décision à leur égard.

La conférence des réparations

Négociations préliminaires entre Londres et Paris — Un moratoire pour l'Allemagne — L'attitude des Etats-Unis

Paris, 30 (S.P.A.) — La rumeur que la France et la Grande-Bretagne feraient bloc à la conférence sur les réparations a provoqué une déclaration officielle selon laquelle les négociations en cours entre Londres et Paris ont pour objet d'écarter toute méfiance à l'ouverture de la conférence.

Les autorités rappellent les demandes que le vicomte Ickornshaw (alors M. Philip Snowden) a faites à la France lors de la première conférence de La Haye, laquelle a suivi l'établissement du plan Young. Ces demandes imprévues, fait-on remarquer, montrent qu'une préparation complète à la prochaine conférence s'impose.

Il paraît que les points de vue britannique et français divergent encore beaucoup. A part la question de la durée du moratoire à accorder à l'Allemagne, il reste à résoudre le problème de la priorité des dettes privées de l'Allemagne sur les réparations.

La France serait disposée à voir la Grande-Bretagne accorder à l'Allemagne des crédits à court terme, mais en demandant un triage rigoureux entre les excellents et les douteux.

On fait remarquer que la France n'a pas cessé de peser que le meilleur tonique pour l'Europe est une entente de la Grande-Bretagne et de la France.

Il apparaît que les représentants des gouvernements de Londres et de Paris ont débattu un projet pour l'application d'un moratoire d'un an à trois sur les annuités des réparations conditionnelles de l'Allemagne et que ce projet constitue un compromis entre un moratoire de cinq ans proposé par la Grande-Bretagne et un congé de deux ans suggéré par la France.

En tout cas, toute entente comportera une clause en vertu de laquelle l'Allemagne s'engage à continuer le paiement de ses annuités si les Etats-Unis refusaient d'appliquer aux dettes de guerre un moratoire équivalent à celui qui serait accordé à l'Allemagne.

Prêt à conférer avec M. Laval

Lossiemouth, Ecosse, 30 (S.P.A.) — Le premier ministre Ramsay MacDonald est prêt à conférer personnellement avec le premier ministre de France, M. Pierre Laval, si celui-ci est disposé à en faire autant.

A Washington

Washington, 30 (S. P. A.) — Au sujet de l'idée émise en Europe qu'un délégué des Etats-Unis devrait participer à la conférence sur les réparations, M. Ogden Mills, sous-secrétaire du trésor, a dit: Il n'y aura pas de voyage en Europe cet hiver.

Or M. Mills se tient en contact constant avec le président Hoover. A des reporters qui lui demandaient si les puissances européennes avaient invité les Etats-Unis à participer à la conférence, M. Mills a répondu: Non, et je ne vois pas pour quelle raison elles l'eussent fait.

On tient de bonne source que Washington envisage de la manière suivante la question de la conférence.

Les réparations, cause de la conférence, ne concernent pas les Etats-Unis, puisque ce sont des obligations d'un pays européen à l'égard d'autres pays européens. Les dettes européennes de guerre envers ce pays sont des transactions entre nations en particulier, et il ne convient pas de les débattre en conférence. La stabilité de l'Europe repose sur des considérations européennes telles que la réévaluation monétaire et les problèmes tarifaires. Il va de soi que les placements des Etats-Unis en Allemagne constituent un intérêt direct, mais ces placements n'occupent pas une place importante dans l'ensemble.

Délégués américains à la conférence du désarmement

Washington, 30 (S. P. A.). — Le président Hoover a annoncé la nomination de M. Norman Davis, ex-sous-secrétaire d'Etat, comme membre de la délégation des Etats-Unis à la conférence de désarmement.

A part M. Hugh Gibson, ambassadeur en Belgique, dont la nomination n'a pas été formellement annoncée, mais qui sera certainement délégué, il y a quatre délégués présents: M. Davies, ambassadeur; Mme Mary-Emma Woolley, présidente du Mount Holyoke College, et le sénateur Swanson, démocrate, de la Virginie. Tous quatre s'embarqueront au début du mois prochain.

Le nouveau paquebot de la "Cunard"

Londres, 30 (S. P. C.). — Le premier ministre MacDonald a déclaré, il y a quelques heures, qu'il ne pense pas que la construction du nouveau paquebot de la compagnie Cunard soit reprise avant Pâques.

La compagnie Cunard a fait suspendre les travaux il y a quelques semaines. Par la suite, elle a annoncé que la construction serait continuée, avec ou sans subvention de l'Etat.

On a reproché au gouvernement de ne pas prendre de mesure pour la continuation des travaux. M. MacDonald vient de répondre à cela que la difficulté n'est pas de faire construire le navire, mais d'obtenir de la compagnie qu'elle croie que, une fois construit, le paquebot pourra tout au moins faire ses frais. Il ne serait pas du tout difficile d'emprunter les capitaux nécessaires à la construction, s'il y avait quelque perspective de paiement des intérêts et de remboursement des prêts, a ajouté M. MacDonald.

L'évacuation de Tchinchou

Les soldats chinois battent rapidement en retraite — Les communications avec Moukden ont été coupées par les japonais qui occupent déjà presque toute la Mandchourie

Tchinchou, 30. (S.P.A.) — Les soldats chinois ont commencé ce matin à évacuer Tchinchou. Huit trains chargés de troupes se sont dirigés vers Laushan, en dedans du Grand Mur. Les autres soldats qui sont à l'est de Tchinchou battent rapidement en retraite vers l'ouest. On s'attend à ce que les troupes japonaises occupent Kaopangtze dans le cours de la journée et les habitants de la ville, affolés, essaient tous de trouver place à bord des trains déjà bondés, qui se dirigent vers le sud.

Les directeurs du chemin de fer chinois disent que les communications avec Moukden ont été coupées par les japonais qui se préparent à se servir de la ligne Peiping-Moukden pour transporter des troupes à Tchinchou.

Peiping, 29. (S.P.A.) — Le maréchal Chang Hsueh Liang a donné l'ordre à ses troupes de Mandchourie d'évacuer la région de Tchinchou en dedans du Grand Mur de Chine. "J'ai pris cette décision, dit-il, dans l'unique but de ne fournir aux militaires japonais aucun prétexte d'entendre la guerre et ses conséquences dans le nord de la Chine, et surtout dans la région de Peiping et de Tientsin."

La retraite est déjà commencée et elle s'effectuera aussi rapidement que possible. La nouvelle de la décision du maréchal a été rendue publique après qu'on eut annoncé aux quartiers généraux que les Chinois avaient réussi à prendre position en arrière de l'armée japonaise qui s'avance vers le nord de Yingkeou sur Kaopangtze. Les quartiers généraux ont aussi annoncé que plusieurs centaines de Chinois et au moins 150 Japonais sont tombés au cours des opérations de ces derniers jours dans la région de Yingkeou-Kaopangtze.

Les Japonais occupaient déjà toute la Mandchourie à part la région de Tchinchou depuis plusieurs semaines. Le gouvernement de Tokio a déclaré à plusieurs reprises qu'il ne serait pas satisfait tant que toutes les forces du maréchal Chang ne seraient pas retirées en dehors de la Mandchourie, à l'intérieur du Grand Mur.

Tokio prétendait que la concentration à Tchinchou de réguliers et d'irréguliers chinois constituait une menace pour les troupes japonaises d'occupation. Le gouvernement japonais a aussi accusé le maréchal Chang d'être l'instigateur des attaques des bandits contre le chemin de fer japonais de la Mandchourie du Sud.

Le maréchal Chiang a démissionné il y a environ deux semaines comme commandant des forces chinoises en Mandchourie, mais on a prétendu à Tokio que cette démission ne voulait rien dire parce que le maréchal n'avait pas la moindre intention d'abandonner son autorité. Le gouvernement de Nankin a demandé au maréchal d'accepter le poste de commissaire militaire de la Chine du Nord, mais il a recommandé la création d'un conseil dont il serait le président pour conduire les opérations.

Moukden, 29. (S.P.A.) — Une brigade de troupes japonaises a quitté aujourd'hui Moukden à destination de Hsinmintoum, apparemment pour se joindre à l'armée qui marche sur Kaopangtze. La brigade comprend deux régiments d'infanterie et quelques détachements d'artillerie sous le commandement du major général Kamura.

Tokio, 30. (S.P.A.) — Une dépêche de Port-Arthur au journal Asahi annonce ce matin qu'un certain nombre de croiseurs et de contre-torpilleurs japonais ont levé l'ancre pour une destination inconnue. Le ministère de la guerre à Tokio a déclaré qu'il n'avait pas encore été averti étant donné que les navires sont sous les ordres directs du commandant de la flotte.

Mort du juge Sutherland

Owen Sound, 30. (S.P.C.) — M. le juge Charles T. Sutherland, juge du comté de Grey, est mort de bonne heure hier, chez lui, ici, après plusieurs semaines de maladie.

Il était né à Caledonia, Inde, en 1866, fils du Dr John S. Sutherland, du service médical de l'armée britannique dans l'Inde. Après avoir étudié en Angleterre, il vint au Canada en 1884. Il devint juge sénior du comté de Grey en 1912.



Lord Bessborough, gouverneur général du Canada, photographié avec M. R. B. Bennett, premier ministre.

Un garage sous le Champ de Mars

Une compagnie vient de se former pour l'exécution de ce projet — Au niveau de la rue Craig — Un tarif de 25c par jour — Un tunnel de la rue Craig à la rue des Commissaires

Une compagnie s'est formée pour exploiter un immense garage placé sous le Champ de Mars. Le garage serait au niveau de la rue Craig et communiquerait avec la rue des Commissaires par un tunnel entre les bâtisses de l'hôtel de ville et le vieux palais de justice. Le plafonnement du garage laisserait la surface actuelle du Champ de Mars disponible.

Le terrain appartient au gouvernement fédéral. Ce dernier n'a aucune objection au projet, à condition que la surface du Champ de Mars soit en bon état pour permettre les manœuvres et parades militaires.

Actuellement la ville est locataire de la place. On suggère deux alternatives: Que la ville abandonne ses droits de locataire et que la nouvelle compagnie transige avec le fédéral; que la ville obtienne d'Ottawa la permission de sous-louer à la compagnie.

Les plans sont préparés par Ross and MacDonald.

La compagnie réclamerait 25 cents par jour pour le remisage et la garde des voitures. Cette somme de 25 cents fournirait aussi l'assurance contre le vol, les collisions, dommages, etc. Advenant un dommage léger, la voiture serait réparée dans la journée aux frais du garage et la voiture serait livrée en bon état le soir.

La difficulté la plus grave reste dans le stationnement des voitures sur le Champ de Mars, lui-même. La compagnie veut obtenir le droit de charger 15 cents par auto pour le stationnement.

Les partisans du projet affirment que ce garage serait suffisant pour décongestionner la circulation rue Notre-Dame et rue Saint-Jacques.

Ils prétendent que la compagnie construisant à ses frais un tunnel de la rue Craig à la rue des Commissaires, la construction du tunnel de la rue Gosford devient inutile et que ce sera autant d'épargné à la ville.

La terre d'excavation servirait à relier l'île Ronde à l'île Sainte-Hélène. On louerait aussi des magasins sur le frontage de la rue Craig.

M. U. H. Dandurand doit rencontrer les autorités municipales au nom de la compagnie.

Tentative de vol à main armée

Les tentatives de vols à main armée se continuent. Quatre jeunes bandits ont échoué hier soir à deux endroits où ils ont tenté d'obtenir de l'argent en menaçant des citoyens à la pointe du revolver.

Le premier attentat a eu lieu à une station de l'Imperial Oil, 101, rue Marie-Anne ouest, où le gérant, M. Oscar Vinette, se trouvait seul vers 10h. hier soir. Il se préparait à fermer les portes de la station lorsque deux jeunes gens entrèrent, lui braquèrent un revolver sous le nez et lui ordonnèrent d'ouvrir le coffre de sûreté où se trouvait l'argent. M. Vinette prétendit qu'il ne possédait pas le secret de la combinaison. L'un des bandits lui déclara qu'il compterait jusqu'à trois et que s'il n'avait pas ouvert à ce moment, il tirerait sur lui. M. Vinette n'en fit rien et les deux hommes prirent la fuite sans mettre leur menace à exécution.

Le deuxième attentat a eu lieu vers la même heure à une pharmacie de Ville-Emard. Alors que le commis de la pharmacie Guenette, 5757 boulevard Monk, se trouvait seul, deux hommes entrèrent et demandèrent des aspirines. Lorsque le commis se retourna pour leur livrer le paquet, il se trouva en face d'un revolver braqué sur lui. Les deux hommes se préparèrent à vider la caisse lorsque le commis, pris de peur, se mit à crier. Craignant sans doute d'être surpris, les deux bandits s'enfuirent sans rien emporter.

Les détectives prévenus ont fait une enquête et obtenu une bonne description des quatre individus. Ils sont d'avis qu'il ne s'agit pas des mêmes hommes dans les deux cas, les deux attentats ayant été commis presque à la même heure.

L'échelle des salaires raisonnables

M. Alfred Mathieu, Joseph Schuber, L. Gédéon Gravel, Norman Holland, sont allés rencontrer M. Gideon Robertson, ministre fédéral du travail, pour décider si l'on devra appliquer l'échelle des salaires raisonnables fédérale ou municipale pour les prochains travaux de chômage.

La navigation

Aux chantiers de la Clyde Glasgow, 30. — Lorsque les statistiques officielles et complètes des travaux accomplis aux chantiers de la Clyde au cours de l'année 1931 seront connues, on constatera que jamais en nos temps modernes l'activité n'a été aussi ralentie. Les navires lancés ne représentent que 152,663 tonnes à comparer avec 529,844 tonnes en 1930 et 756,976 en 1931. Le tonnage des navires en construction actuellement n'est que de 15,000 tonnes.

Un navire par jour

Nassau, Bahamas, 30. — Au cours des trois mois prochains, 85 navires faisant des croisières dans la mer des Caraïbes s'arrêteront à Nassau, ce qui revient en moyenne à l'arrivée ici d'un navire par jour. Ce sera un record dans l'histoire de la navigation locale. Les principales compagnies qui dirigent leurs navires de ce côté sont: le Canadien National, le Pacifique Canadien, la Munson, la Cunard, la Compagnie Générale Transatlantique, la White Star, la Eastern, la Suédo-Américaine, la Red Star, la Furness et la Hollande-Amérique. Les principaux navires affectés à ces voyages sont: l'Empress of Australia, le Lady Somers, le Reliance, le Statendam, le Duchess of Bedford, le Munro, le Carinthia, le Caledonia, l'Aquitania, l'Euangelina, le Lady Rodney, le Kungsholm, le Lapland, l'Olympic, le Britannic et le Prince David.

L'attrait des Bermudes

M. Glenwood J. Sherrard, gérant de l'hôtel Hamilton des Bermudes, est de passage à Montréal et il a exprimé le souhait que l'attrait des Bermudes continue à pousser les Canadiens à s'embarquer vers ces îles au doux climat pour la saison de l'hiver. Un ancien gouverneur général du Canada, le duc de Connaught, les équipes de skieurs des universités d'Oxford et de Cambridge passent leurs congés dans l'empire, ainsi les Canadiens pourraient choisir, comme partie de l'empire où passer un bel hiver, les Bermudes.

Navires remplacés

Halifax, 30. — La ligne Furness Withy Company, Limited vient d'annoncer qu'elle retire du service New-York-Halifax-Saint-Jean-Liverpool ses deux paquebots, le Terre-Neuve et le Nouvelle-Ecosse, pour les mettre à neuf et les remplacer par le Incemore et le Avemore. Le Incemore quittera Liverpool le 9 janvier et quittera ensuite Halifax le 30 suivant. Le Avemore quittera Liverpool le 13 janvier et repartira de Halifax le 30 février.

L'exportation du bétail

Un important exportateur de bétail canadien en Angleterre a exprimé l'opinion qu'il restait un rayon d'espoir aux exportateurs pour cet hiver. Il n'y a pas eu d'exportation de bétail canadien en Angleterre depuis la clôture de la navigation à la fin de novembre dernier, mais il est fort possible que l'exportation reprenne à la fin de janvier, des ports des Provinces Maritimes. Il a expliqué que le bétail irlandais a été expédié pendant quelque temps, mais que les prix, qui ont baissé, que les producteurs écossais et anglais ont été atteints et que le Canada a souffert de tous ces facteurs déprimants en plus de la situation de l'échange. Mais on espère qu'à la fin de janvier les exportations reprendront.

"Duchesses" et "Empresses"

Pendant que les Duchesses du Pacifique Canadien inaugurent cet hiver un service régulier entre les ports de New-York et de Hamilton (Bermudes), les Empresses poursuivent leur service sur le Pacifique, mais l'Empress of Australia fait exception et à son retour des mers du sud où il s'éloigne des rigueurs de l'hiver, il se rendra dans les mers du nord pour éviter les chaleurs écrasantes de l'été. Il répètera ses deux croisières en Norvège, contournant les fjords célèbres de cette région. Il aura passé 176 jours en croisière pendant 1932, si le programme qui est assigné à ce navire n'est pas modifié.

Mouvement des paquebots

L'Andania, ligne Cunard, parti de Liverpool, à Halifax dimanche. Le Duchess of York, ligne du C. P., parti de Liverpool, à Halifax samedi. Le Franconia, ligne Cunard, parti de Southampton, à Halifax samedi. L'Ascania, ligne Cunard, parti de Halifax, à Southampton lundi. Le Montcalm, du C.P., parti de Saint-Jean, à Liverpool dimanche.

Feu Madame Henri Landelle

Saint-Hyacinthe, 30 (D. N. C.). — Mme Henri Landelle, née Marie Chartier, est décédée ici ces jours derniers, à l'âge avancé de 87 ans. Outre son mari, elle laisse ses fils: Henri, de cette ville; Pierre, de Saint-Paul d'Abbotsford; sa fille, Rose-Anna, Mme Adolphe Viens, de Saint-Hyacinthe; une sœur, Henriette, Mme J.-B. Fréau, de Saint-Césaire. Les funérailles ont eu lieu samedi dernier, à la cathédrale de cette ville. La levée du corps fut faite par M. l'abbé E. Chagnon, vicaire à la cathédrale, qui chanta également le service funèbre. Les porteurs étaient MM. J.-B. Harnois, Ex. Pion, Arthur Sansoucy, Alfred Frédéric, W. Dagnault et Louis Lamoureux. Le deuil était conduit par les deux fils de la défunte, MM. Henri et Pierre Landelle; son gendre, M. A. Viens; ses petits-fils, André et Omer Landelle, Ernest et Joseph Viens, etc.

Kozub a été pendu

Welland, 30. (S.P.C.) — Nick Kozub, marchand de Beaverboard, Ontario, a été pendu la nuit dernière pour le meurtre de Mme Marie Holowchuck, commis en septembre. Kozub avait fait feu sur Mme Holowchuck et sur le mari de celle-ci pour une question d'argent.

DUPUIS

ETRENNES !... Ne cherchez pas plus longtemps quoi donner en étrennes et choisissez d'après la liste ci-dessous les articles qui conviendront le mieux. Ces prix sont très spéciaux.

Ouverts ce soir et demain jusqu'à 10 heures.

JOUETS... JOUETS... 33 1-3%

Jouets de toutes sortes: Lanternes de vues animées, Marchesuses avec poupée, Boîtes de peinture "Our Gang", Jouets mécaniques, Chevaux et voitures, jouets musicaux, etc., au troisième — Royaume des Jouets.

Foulards de soie 1.65

Forme carrée en soie et en rayon. Aussi foulards de flanelle au même bas prix. Ce sont des soldes de séries se vendant jusqu'à 2.95. Pour hommes, — au rez-de-chaussée.

Robes de chambre 5.95

Belles robes de chambre en soie. Dessins très attrayants en brun, bleu ou rouge. Collet et manchettes en satin noir. Cordelière de soie à la taille. Elles se sont toutes vendues 7.95, pour hommes — au rez-de-chaussée.

Cendriers sur pied .98

Très original cendrier sur pied en métal simili-fer forgé. Un dragon soutient le cendrier. Autres modèles, au choix de finis gais — au rez-de-chaussée.

Mitaines de cuir 2.50

Pour dames ou hommes. Cuir rouge, vert, brun ou noir. Doublure ouatée, courroie aux poignets. Pour le ski. Aussi mitaines en simili-poil de chameau. 2.95

Sport — au sous-sol

Cabarets à servir 1.50

En plaqué argent. Modèles de ligne sobre unis et de forme rectangulaire. Dimensions: 12 x 17 pouces. Aussi PLATS A VIANDE avec arbre et auge offerts au même bas prix. — Au rez-de-chaussée.

Ensembles pour garçons .59

Blouse et cravate. La blouse est en bon broadcloth de texture serrée aux nuances garanties bon teint. Cravate en soie foulard. Appropriés pour garçons de 6 à 15 ans. — Au rez-de-chaussée.

Robes de chambre .89

Pour fillettes de 2 à 6 ans. Belles et confortables robes de chambre en flanelle édredon. Jolis dessins fantaisie. Cordelière de soie. Poches appliquées. — Au deuxième.

Dupuis Frères

J.-N. DUPUIS, prés. honoraire ALBERT DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, coo.-trés.

Trois alambics

Cinq individus ont comparu hier après-midi devant le magistrat Maurice Tétreau sous l'accusation d'avoir été trouvés en possession de trois alambics, au no 5710, 2ème avenue, Rosemont. Ils ont protesté de leur innocence et leur enquête a été fixée à mardi prochain.

Le Dr Gaspard Fauteux et les taxes

M. le Dr Gaspard Fauteux, député de Ste-Marie, a prononcé un discours, hier soir, à une assemblée de l'Union Libérale Papineau. Il a expliqué la baisse des revenus provinciaux, la nécessité de nouvelles taxes. Il est opposé à la taxe sur la bière, mais favorable à la taxe sur la gasoline et les chaînes de magasins.